

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les petites erreurs des présumés "passeurs" de diamants

par Gilles DUGUAY

Les chefs du réseau international avaient pourtant ordonné à Kusiński, un Polonais de 25 ans, de cacher les diamants dans sa personne (ordinairement les intestins) et non dans ses pantalons. Le courrier Kusiński partit donc de Paris à bord d'un appareil de la compagnie Air-France. Il débarqua à Dorval pour faire face aux douaniers.

Dès sa descente d'avion, le courrier est tombé sous la surveillance de la police fédérale. Il se dirigea vers la chambre des douanes. Le capitaine Adalbert Paradis a raconté à la Cour que l'accusé Kusiński avait répondu par deux fois qu'il n'avait rien à déclarer. Dans ses poches il avait toutefois trois petits paquets de caoutchouc contenant \$125,000 de diamants et qui portaient les noms de David, Serge et Stéphane. Pour ces trois noms, le courrier aurait dû payer \$31,000 de taxe d'accise et de taxe de vente.

Le procureur de la poursuite, Me Jean Martineau, c.r., a mis en preuve la sténographie des questions qui ont été posées à Kusiński par les douaniers. Ces questions avaient trait aux cachettes internes auxquelles le courrier aurait pu avoir recours pour y loger les diamants.

En plus des diamants, les douaniers ont découvert dans le gilet de Kusiński un petit rectangle de papier sur lequel était inscrit le nom d'un hôtel monténégrin, un échange téléphonique de New-York et un mot en juif. Les douaniers ont accusé Kusiński d'être un agent de la police de New-York.

Un rendez-vous fut pris avec les trois personnes et on remit à Kusiński trois petits sacs de caoutchouc identiques à ceux contenant des diamants. On inscrivit les noms de David, Serge et Stéphane sur les sacs dans lesquels les douaniers vinrent chercher les sacs en question... la police les attendait. Les quatre ont été envoyés devant les Assises.

Remerciements

Homages à Marie Reine des Coeurs pour faveur obtenue. A. C.

Un restaurant de réputation internationale

Savourez notre buffet du dimanche soir

Réervations: UN. 6-6492
Stationnement gratuit
AIR CLIMATISE

Dinez et dansez au RESTAURANT Cavelier

Musique par William Lashmar et Gene Donati

Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catharine

Longueuil de l'Ecosse

McCallum's Perfection Scots Whisky

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ EN ECOSSE DEPUIS 1807

Bouteilles de 40 on. et de 26 2/3 on.

Une importante cause d'expropriation

L'audition de la plus importante cause d'expropriation sur le boulevard Métropolitain s'est poursuivie hier devant la Régie des Services Publics.

L'exproprié, M. Lucien Benoit, est propriétaire d'un lopin de terre situé au nord du chemin de la Côte de Liesse, des deux côtés du boulevard Persillier. On lui enlève pour l'élargissement du boulevard Métropolitain et la construction d'un rond-point une superficie totale de 139,000 pieds carrés.

Les experts de la ville, MM. Eugène Thérien, évalué le terrain à 30 cents le pied carré pour toute l'emprise; de son côté, M. Marcel Thérien, évaluateur expert, a

Ici et là au Palais

Me Dollard Dansereau s'est acharné hier matin à nier les arguments des avocats du député Yvon Dupuis, Mes Roger Ouellet, c.r., et Jean-Paul Grégoire. L'avocat de l'intimé a dit que le présent appel ne devait pas être considéré comme un appel mais comme un nouveau procès et ce indépendamment du juge de première instance. Me Dansereau prétend que le juge Mitchell aura à juger de nouveau la cause au mépris de l'aide du dossier conjoint qui a été produit.

Me Ouellet de son côté a prétendu que le délit dont on accusait le député de Ste-Marie ne pouvait être un crime selon ce que le juge de première instance lui-même en avait décidé. Si l'infraction reprochée avait été criminelle l'accusé aurait dû être envoyé à son enquête préliminaire tel qu'il l'avait demandé. On lui a refusé l'enquête préliminaire et on l'a envoyé subir son procès devant juge seul. La cause est prise en délibéré.

En rapport avec l'affaire de "l'homme au rasoir" deux individus ont été envoyés subir un examen mental. C'est le juge Pascal Lachapelle de la Cour municipale qui a ordonné l'examen hier.

Il s'agit de Clément Paillé, 35 ans, et Denis Latulipe, 25 ans. Des accusations techniques de mendier sans permis et de gêner la circulation des piétons ont été portées par la police.

Lundi prochain, un autre individu sera traduit en Cour municipale pour la même raison.

André Lamarche, 22 ans, boul. Rosemont, a été condamné à 5 ans de pénitencier par le juge Guy Guibault. Il s'était reconnu coupable d'avoir commis un vol à main armée dans une succursale de la banque Canadienne Nationale le 8 janvier dernier. Le vol lui avait rapporté la somme de \$2,100.

Le juge Marchal Nantel a condamné deux récidivistes invétérés.

Pèlerinages mariaux

	MEXIQUE	EUROPE
départ	30 juin	45 jours
retour	16 juillet	

30 jours 16 juillet 45 jours

• La Guadeloupe • Lourdes
• Bus Greyhound • Rome
• Hôtels • Paris
• Repas à Mexico • Fatima

GUIDE EXPERT

Centre de Pèlerinage Marial
251 St-Joseph, ch. 317, Québec
T-4629 soir 7-1530

MONTREAL
L'agence de voyage "Where To Go"
Lancaster 0027

pour y subir leur procès. Ils assuraient hier leur enquête préliminaire: Kusiński, qui n'a pu fournir le cautionnement de \$10,000 et qui, par conséquent, était encore en prison, fut représenté par Me Raymond Daoust.

La situation particulièrement avantageuse de la propriété de M. Benoit, a affirmé M. Marcel Thérien, tient au fait qu'elle est située au carrefour de deux des plus importantes artères de la métropole. Le retard dans le développement de ce territoire est dû principalement à la présence de lignes homologues et à l'absence d'égouts. Mais aujourd'hui avec la construction de l'égout collecteur Metropolitain-Atlantique qui s'achève, ce quartier qu'on a qualifié de mieux équilibré de la métropole pourra se développer immédiatement.

M. Marcel Thérien a également fait remarquer au tribunal que les voies à circulation rapide comme celle que l'on veut construire sur le boulevard Métropolitain nuisent aux terrains immédiatement adjacents, surtout dans le cas de voies élevées (Les plans préparés par la Commission Métropolitaine prévoient une voie élevée, en cet endroit) ou souterraines, tout en étant avantageux pour les territoires environnants qu'ils rapprochent des grands centres.

Le tribunal a également entendu les témoignages de M. Robert Cummings et Romeo Vézina. A la suite de l'argumentation faite par les avocats, la cause a été prise en délibéré.

Le tribunal a également entendu les témoignages de M. Robert Cummings et Romeo Vézina. A la suite de l'argumentation faite par les avocats, la cause a été prise en délibéré.

Georges Couture, rue Bossuet, a été condamné par le juge T.A. Fontaine à 15 jours de prison pour ivresse au volant. Le juge a fait remarquer que cet individu, qui est un danger public, ne bénéficiera pas d'une peine d'amende seulement mais ira en prison.

Un autre automobiliste a été condamné à 14 jours de prison par le juge Guy Guibault pour ivresse au volant. C'est Marcel Lortie, 30 ans, boul. Gouin.

Le juge Armand Cloutier, de son côté, imposé une peine de trois ans à Wayne McKindley, 27 ans, un autre récidiviste endurci, coupable d'un vol d'automobile. Son adresse n'est pas indiquée au dossier.

Enfin devant le même juge, une peine de deux ans a été infligée à Albert Plante, 23 ans, qui a toujours eu maille à partir avec la justice et qui était coupable d'avoir volé \$21, dans un "Paul Service Store".

Samedi dernier quelques erreurs se sont glissées dans une nouvelle que voici corrigée: Marcel Gelin, 19 ans, accusé d'un vol d'essence de \$300 dans un garage, a été libéré à son enquête préliminaire par le juge Irénée Lagarde.

L'avocat de la défense, Me Saluste Lavery, C.R., avait fait rejeter la confession de l'inculpé en raison de l'absence de mise en garde. Le tribunal a donc interdit la production des aveux. Comme il n'y avait aucune preuve, le prévenu a été acquitté.

N.B.—"Vital Trick" est en vente chez M. Coffin au prix d'un dollar.

NOEL DUCHESNE

Bibliothèque scolaire à Outremont

Dans le but d'imprimer chez l'enfant le goût d'une lecture saine, intéressante, instructive et adaptée à ses facultés, la Commission Scolaire Saint-Viateur d'Outremont est heureuse d'annoncer la formation, dans les écoles sous son contrôle, des bibliothèques scolaires.

Une étude approfondie du problème de la lecture chez l'enfant a été faite par un comité formé sous la présidence de M. Gérard Parizeau, commissaire, et suivant le rapport déposé par ce comité, la Commission a décidé, avec la collaboration entière du personnel enseignant des écoles, d'établir immédiatement un système de bibliothèques scolaires.

A cette fin, la Commission a retenu les services de Mlle Eliane Lefebvre, à titre de bibliothécaire en chef. Mlle Lefebvre est bachelière en arts du collège Marguerite-Bourgeoys, maître-ès-arts en littérature française de l'Université de Montréal et "Bachelor of Library Science, McGill University Library School". Elle est membre de l'association canadienne des bibliothécaires. Durant la guerre elle a fait partie du "Canadian Women's Army Corps", à titre d'officier, puis a été affectée aux bibliothèques. Entrée au service de la compagnie National Breweries Limited, comme bibliothécaire, elle permuta, au même titre, au Ministère du Commerce et de l'Industrie à Ottawa et par la suite à la compagnie Canadian Celanese Limited à Drummondville.

Un comité spécial a été formé par la Commission Scolaire Saint-Viateur d'Outremont, comprenant un délégué de la Commission Scolaire, M. Gérard Parizeau, Mlle Lefebvre, bibliothécaire, et des préposés désignés par la direction de chaque école relevant de la Commission. Des locaux spéciaux ont été aménagés dans chacune des écoles où les enfants pourront aller lire, aux heures de loisir, ou faire le choix de livres sous la direction et la surveillance d'assistants bibliothécaires compétents.

Le bridge

Un livre pratique

L'éditeur, George Coffin 257, Trapelo Road, Waltham 54, Mass., qui fait une spécialité de tout ce qui touche le bridge, vient de présenter à sa clientèle un petit livre, qui, à mon sens, semble très pratique. C'est un ouvrage d'un célèbre analyste anglais, M. E. X. Perkins ayant pour titre: "Vital Tricks", il aurait pu aussi être intitulé: "La stratégie du déclarant". Rien d'extraordinaire, les mains à distributions excentriques, les problèmes complexes exigeant une grande expérience et une étude de plusieurs minutes sont délibérément omis. Le lecteur est placé devant une situation commune, pratique et intéressante; en quelques instants il doit découvrir la meilleure façon de procéder. En sous-titre le livre porte: "Un sac de procédés que tout bridgeur devrait connaître."

Je vous présenterai trois ou quatre des mains contenues dans ce livre. En voici une: —

Donneur: Nord
Personne vulnérable
A R 6 5 4
7 2 3
9 7 2
R 10

OUEST NORD EST
D 7 3 A V 10
4 D 2 A 8 7 5
A V 6 3 D 8 5
9 8 7 6 5 3 2

SUD
9 8 2
V 10 6
R 10 4
A D V 4

NORD EST SUD OUEST
1 pique (1) passe 2 trèfles passe
2 pique (2) passe 3 carreaux passe
3 pique (3) passe 4 carreaux passe

(1) Dans leur ensemble les mains présentes n'offrent aucune difficulté au point de vue des enchères; simplement des situations fréquentes.

(2) — Cas fréquent où la possibilité d'une manche est douteuse et que la distribution, si elle se révèle favorable, ne profite à l'un des joueurs, mais à l'autre.

Entame: — trois de carreau. La dame de carreau force le jeu du sud de part du déclarant. En effet, le refus de prendre la première levée serait pour le déclarant le renoncement à toute levée à cette suite.

Le compte des levées immédiates ne s'élève qu'à sept. L'entame du trois de carreau, la quatrième levée, laisse entendre que l'Ouest ne possédait que quatre carreaux, le deux étant au jeu du Nord. Si les adversaires ne peuvent obtenir que trois levées de carreau, pour la réalisation du contrat le déclarant ne peut perdre plus d'une levée, aux autres suites. Les piques peuvent promettre deux levées de longueur, mais elles ne pourraient être obtenues sans qu'une levée à cette suite ne soit cédée aux adversaires. Comme en plus l'as de cœur représente une cinquième levée pour l'O. Sud doit chercher ailleurs afin de combler son déficit de deux levées. Il découvre cette possibilité à cœur, si la dame se trouve chez Ouest; la position de l'as est sans importance. Sud s'attaque donc aux cœurs par le jeu du valet, et alors que la dame se trouve chez Ouest il obtiendra deux levées à cette suite, ce qui lui permettra de réaliser neuf levées soit: — un carreau, deux cœurs, deux piques et quatre trèfles; les efforts des adversaires avant été limités à trois carreaux et l'as de cœur.

N.B.—"Vital Trick" est en vente chez M. Coffin au prix d'un dollar.

NOEL DUCHESNE

Les chauffeurs de taxi à Notre-Dame de Lourdes

Grâce à l'initiative d'un de leurs confrères, les chauffeurs de taxi de Montréal et des environs auront désormais chaque mois une heure du Rosaire spécialement pour eux, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Pour éviter toute confusion, l'heure a été fixée à chaque deuxième samedi du mois. Les chauffeurs qui travaillent de nuit sont invités à se grouper aux pieds de Notre-Dame, le soir du 2e lundi, soit lundi prochain le 8 février, à 1 h. du matin.

Les chauffeurs qui travaillent le jour pourront rendre au même endroit, de lundi soir, février, de 9 h. à 10 h. du soir. On est prié de se rendre à cette heure de prière sans autre invitation.

L'Institut Pie XI

Le problème de l'amour humain

Les cours que l'Institut Pie XI donne actuellement sur le problème de l'amour humain groupent tous les lundis deux auditeurs distingués que nombreux, avant souper, un auditoire d'environ 500 personnes, dont la majorité sont des religieuses enseignantes; et après souper, un autre groupe aussi nombreux en très grande majorité de laïcs.

Lundi, le 8 prochain, le premier cours sera donné à 4 h. 45 et répété à 8 h. par le Dr Fernand Côté, directeur du département de la psychiatrie de l'Université de Montréal: "l'adolescence (phénomènes physiques et psychiques, éducation nécessaire)". Le second cours sera donné à 5 h. 30 et répété à 9 h. par Mgr Lévesque, P.D., qui présentera le livre comme centre de préparation à l'amour.

N.B.: Ces cours se donnent à l'Auditorium de l'Arcey McGee, 220 ouest, avenue des Pins. Pour renseignements, tél. V.L. 5654 ou W.E. 1860.

FERD'NAND

Le malandrin a mal choisi sa victime

par Mik



M. Duplessis abolirait le Conseil supérieur du travail

Québec, 6. — M. Duplessis a répété, hier après-midi, que la composition du Conseil supérieur du Travail serait modifiée. Peut-être même sera-t-il aboli complètement.

"Actuellement, dit-il, il est composé en grande partie de bons garçons, mais il n'est pas supérieur". Il a ajouté qu'à son avis, il y a dans ce conseil des gens qui parlent trop et d'autres pas assez. Ces déclarations ont été faites pendant qu'on étudiait les crédits du ministère du Travail. C'est le ministre, M. Antonio Barrette, qui a défendu ses crédits.

M. Reynold Bélanger, député (L) de Lévis, rappelle d'abord que le Conseil supérieur du Travail fut créé en 1940. Cet organisme est composé de 24 personnes, 8 représentants des travailleurs, 8 patrons et 8 socialistes et économistes. A ce groupe s'ajoute celui de conseillers nom-

M. J.-U. Girouard décédé à 73 ans
Ancien maire de la ville de St-Ours, il avait fait partie de plusieurs organisations

M. J.-U. Girouard, ancien maire de la ville de St-Ours, est décédé le 5 février après une longue maladie, à l'âge de 73 ans. Il était voyageur de commerce depuis 40 ans; de 1913 à 1930, il voyagea pour la Metal Shing Co.; de 1930 à 1932, pour la Montreal Roofing; de 1932 à 1934 pour la Manufacture canadienne, et pendant 10 ans comme organisateur des Fêtes Arnold de Grandville, Ontario. Outre son épouse, (née Imelda Pélouquin), il laisse cinq garçons et trois filles: M. Antonio Girouard, de Ste-Anne de la Perle; Raymond Girouard, de St-Hyacinthe; Gaston, Bernard et Jean-Paul Girouard, tous trois de Montréal.



M. J.-U. GIROUARD

Mme Albert Dufault (Blanche), de Sorel; Miles Berthe et Gertrude de Girouard, de St-Ours; 4 belles-filles: Mme Antonio Girouard (Gilberte Deveau), Mme Raymond Girouard (Ernestine Dupont), Mme Gaston Girouard (Huberte Saint-Michel), Mme Bernard Girouard (Yvette Quintin) et Mme Albert Dufault, de Sorel, ainsi que plusieurs petits-enfants.

M. Girouard naquit à St-Jude de St-Hyacinthe, le 19 mai 1880, fils unique de Adolphe Girouard et de Louise Magnan. Après avoir vécu 28 ans à St-Jude comme cultivateur, il se transporta à St-Ours où il s'installa comme marchand général de 1908 à 1913.

Etant élu échevin de la ville de St-Ours en 1917 par une élection; réélu de nouveau en 1919 par une acclamation, en 1921 il démissionna. En 1927 il fut élu maire par acclamation, en 1929 il fut réélu acclamation; en 1931 il démissionna. Il fut aussi commissaire de la Commission scolaire pendant 10 ans; percepteur des rentes seigneuriales pendant 29 ans; comme membre de la Société d'agriculture et directeur de 1911 à 1927; vice-président de 1927 à 1931; secrétaire de 1931 à 1934 alors qu'il démissionna. Il fut directeur de la compagnie d'assurance La Moderne, de 1919 à 1930; organisateur du 250ème anniversaire de la ville de St-Ours en 1922; il fut candidat libéral dans Richelieu, à une élection partielle en 1929 et co-propriétaire de l'Aqueduc de St-Ours de 1920 à 1954. Il faisait partie de l'Association des Voyageurs de commerce; des Anciens retraités et de la Ligue du Sacré-Coeur.

Ses funérailles auront lieu à St-Ours, le 8 février, à 10 h.

Récollecion de la Ligue du Sacré-Coeur

La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Jean-Berchmans invite tous les hommes et les jeunes gens à la récollecion mensuelle, dimanche prochain, le 7 février. Il y aura d'abord, à 9 h., messe dialoguée et communion générale. Après la messe, déjeuner dans la salle paroissiale, rue Cartier, et causerie par Me Jacques Perreault, avocat bien connu, qui traitera de la loi fédérale de prêts sur l'habitation et de l'aide apportée par les Caisses populaires à ceux qui désirent profiter de ce plan pour se construire une maison. Bienvenue à tous les intéressés.

Spécial en vedette samedi matin

Miroir de verre poli, environ 30" x 42".

Commode double d'environ 48" de longueur, à 6 spacieux tiroirs.

Lit à panneaux 45".

Lit à t.-bibl. 45" 3 p. 169.00

Table de chevet 24.95

MEUBLES (MT-370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

M. Duplessis: Le Conseil supérieur du Travail est composé, en bonne partie, de bons garçons. Mais il y a des représentants qui parlent tout le temps et à contretemps; d'autres qui ne parlent jamais. D'autres qui siègent et d'autres qui ne siègent pas. Je ne puis pas dire que les opinions qu'il émet sont celles d'un Conseil supérieur du Travail. Il exerce un pouvoir au plus suggestif, qui ne nous engage à rien. Je n'ai aucune hésitation à dire que tel que constitué et tel qu'il agit, il ne rencontre pas le but de ceux qui ont voulu l'organiser. Il sert souvent de tribune politique et peu souvent de Conseil supérieur du Travail.

M. Hamel: Je suis surpris et tout le monde de cette province est surpris de voir tel organisme soumettre des rapports au gouvernement qui les met à l'index, les cache dans ses coffres.

M. Duplessis: On ne les cache pas. J'affirme que des gens près des députés de l'Opposition ont ces rapports et qu'ils ont pu les consulter. De plus, ce ne sont pas des documents officiels. A propos du projet de code, il est archaïque, car la décision a été prise, car il manquait plusieurs membres du Conseil.

"Le Conseil supérieur du Travail a été établi pour conseiller le ministre (du Travail) qui soumet ça au Conseil des ministres et il n'est pas convenable de communiquer le rapport avant qu'il n'ait été communiqué à ceux pour qui il a été fait".

M. Barrette: Les libéraux n'ont pas suivi une seule des suggestions du Conseil supérieur du Travail. Ils l'ont créé puis ils l'ont mis sur une tablette. A propos du bill 19, la seule suggestion que nous n'avons pas acceptée, c'était de faire disparaître le mot communiste. Malgré ça, on a organisé une "marche".

M. Barrette: Si c'était si simple, ce rapport, pourquoi ne l'avoir remis à la Chambre?

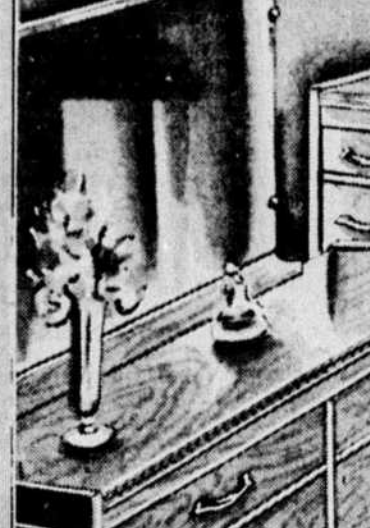
M. Barrette: Parce que je savais que des députés libéraux l'avaient.

M. Duplessis: Non. Nous en avons entendu parler, comme tout le monde, mais je n'en avais pas vu et je ne connaissais pas de député libéral qui l'ait vu.

M. Barrette: Je ne suis pas autorisé à en faire la distribution.

Heures d'affaires: 9 heures à 5 h. 30 du lundi au vendredi — Le samedi, de 9 h. à 1 h.

VENTE SEMESTRIELLE



EATON

Mobilier de chambre à coucher en noyer
Lignes modernes! Un achat exceptionnel!

Dessus, devants et coins de contreplaqué de noyer.

Tiroirs à queue d'aronde, sur glissières.

Belles lignes modernes.

Lit à t.-bibl. 45" 3 p. 169.00

Table de chevet 24.95

MEUBLES (MT-370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

M. Duplessis: Le Conseil supérieur du Travail est composé, en bonne partie, de bons garçons. Mais il y a des représentants qui parlent tout le temps et à contretemps; d'autres qui ne parlent jamais. D'autres qui siègent et d'autres qui ne siègent pas. Je ne puis pas dire que les opinions qu'il émet sont celles d'un Conseil supérieur du Travail. Il exerce un pouvoir au plus suggestif, qui ne nous engage à rien. Je n'ai aucune hésitation à dire que tel que constitué et tel qu'il agit, il ne rencontre pas le but de ceux qui ont voulu l'organiser. Il sert souvent de tribune politique et peu souvent de Conseil supérieur du Travail.

M. Hamel: Je suis surpris et tout le monde de cette province est surpris de voir tel organisme soumettre des rapports au gouvernement qui les met à l'index, les cache dans ses coffres.

M. Duplessis: On ne les cache pas. J'affirme que des gens près des députés de l'Opposition ont ces rapports et qu'ils ont pu les consulter. De plus, ce ne sont pas des documents officiels. A propos du projet de code, il est archaïque, car la décision a été prise, car il manquait plusieurs membres du Conseil.

"Le Conseil supérieur du Travail a été établi pour conseiller le ministre (du Travail) qui soumet ça au Conseil des ministres et il n'est pas convenable de communiquer le rapport avant qu'il n'ait été communiqué à ceux pour qui il a été fait".

M. Barrette: Les libéraux n'ont pas suivi une seule des suggestions du Conseil supérieur du Travail. Ils l'ont créé puis ils l'ont mis sur une tablette. A propos du bill 19, la seule suggestion que nous n'avons pas acceptée, c'était de faire disparaître le mot communiste. Malgré ça, on a organisé une "marche".

M. Barrette: Si c'était si simple, ce rapport, pourquoi ne l'avoir remis à la Chambre?

M. Barrette: Parce que je savais que des députés libéraux l'avaient.

M. Duplessis: Non. Nous en avons entendu parler, comme tout le monde, mais je n'en avais pas vu et je ne connaissais pas de député libéral qui l'ait vu.

M. Barrette: Je ne suis pas autorisé à en faire la distribution.

Heures d'affaires: 9 heures à 5 h. 30 du lundi au vendredi — Le samedi, de 9 h. à 1 h.

VENTE SEMESTRIELLE



EATON

Mobilier de chambre à coucher en noyer
Lignes modernes! Un achat exceptionnel!

Dessus, devants et coins de contreplaqué de noyer.

Tiroirs à queue d'aronde, sur glissières.

Belles lignes modernes.

Lit à t.-bibl. 45" 3 p. 169.00

Table de chevet 24.95

MEUBLES (MT-370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

BUVEZ AUX REPAS

L'eau préparée avec les Lithinés du Dr Gustin

PETILLANTE

ALCALINE

DIGESTIVE

BOISSON DELICIEUSE. Recommandée pour la préparation d'une eau de régime pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.

Refusez toutes imitations.

1825 EST, MONT-ROYAL (près Papineau) — FR. 4866

COURS COMPLETS

COUPE AMERICAINE • CREATION DE PATRONS • CHAPEAUX EXCLUSIFS • MESURE INDIVIDUELLE • COUTURE COMMERCIALE ET FAMILIALE

ENSEIGNEMENT GARANTI • DIPLOMES

Cours de coupe commerciale ou seront formés les plus grands dessinateurs

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Un léger déboursoi vous donne droit de suivre les cours. — COURS MIXTES

L'ÉCOLE D'ARTS

Les problèmes ouvriers

par Fernand DANSEREAU

L'élimination de la pauvreté est aussi nécessaire que la défense

Le Congrès canadien du travail a fait cette semaine une déclaration à laquelle les agences de presse n'ont pas fait écho. Le secrétaire du CCT, M. Donald MacDonald, y demandait au gouvernement fédéral de reconsidérer la

décision qu'il a prise au sujet du Fonds spécial des Nations-Unies pour le développement économique. M. MacDonald estime qu'il est irréaliste de poser le désarmement comme condition de la participation canadienne.

Une déclaration de la Noranda Mines Co.

Noranda (P.C.) — M. C. E. Anderson, gérant de Noranda Mines Limited, a dit jeudi que si cette compagnie est "très désireuse" de régler la grève déclenchée le 22 août dernier par ses 1500 mineurs elle doit cependant tenir compte de sa responsabilité de maintenir à un juste niveau le coût de production de son entreprise d'exploitation de cuivre et d'or.

Il a dit que l'offre d'une majoration de salaire de 7 1/2 pour cent, faite par la compagnie le 21 décembre, entraînerait une hausse du coût de production de 34 cents la tonne de minerai, "ce qui constituerait une menace à la possibilité de la compagnie d'extraire et de traiter du minerai et de la pyrite à faible teneur."

M. Anderson a dit que des rumeurs circulent voulant que la compagnie soit contrainte de consentir aux demandes du syndicat des métallurgistes (COI-CCT) parce que la fermeture prolongée de la mine causera de graves dommages à l'entreprise ou empêchera la compagnie de respecter ses contrats de livraison de cuivre.

"La mine et l'usine sont en bon état et ne souffrent aucunement de la continuation de la grève", a déclaré M. Anderson, dans une lettre aux grévistes. "Le minerai qui n'est pas extrait durant la grève n'est pas perdu; il sera extrait plus tard."

Il a ajouté: "Le coût de production doit être maintenu à un niveau raisonnablement bas afin que l'exploitation et le traitement futurs de minerai à faible teneur et de pyrite soit économiquement possible. La compagnie ne fera pas une offre plus élevée que celle d'une majoration de 7 1/2 pour cent et n'acceptera pas la retenue des cotisations."

Heure mariale au Gesù

Une heure de réparation Mariale au Gesù Immaculée de Marie aura lieu samedi soir le 6 février de 7 h. 30 à 8 h. 30, à l'église du Gesù, à l'occasion du premier samedi du mois.

Démarche des ouvriers des chantiers maritimes

Le Comité de coordination qui groupe des représentants de tous les syndicats de chantiers maritimes, affiliés à la C.T.C.C. et au C.C.T., va rencontrer prochainement les autorités gouvernementales d'Ottawa pour leur présenter un mémoire concernant la situation dans les chantiers maritimes et suggérer des remèdes à cette situation.

On sait que ce comité qui a été formé en septembre dernier s'est déjà réuni à Montréal et qu'il a décidé de faire connaître ses vues au gouvernement fédéral, aux agences gouvernementales et au public sur le maintien de notre industrie maritime et de réparations de navires.

Deux mémoires ont été préparés à cet effet: l'un par les représentants des syndicats de la C.T.C.C. sur l'aspect légal du mémoire tandis que l'autre préparé par les représentants du C.C.T. concerne les aspects économiques du même mémoire.

Dimanche, le 14 février prochain, le Comité de coordination va siéger à Ottawa dans le but de mettre un dernier point à l'ensemble du projet; après quoi le mémoire sera soumis par le comité aux autorités fédérales avant la fin de la session.

La CTCC appuie un mémoire du Barreau

La Confédération des travailleurs catholiques du Québec vient d'annoncer qu'elle appuie officiellement le Barreau dans le mémoire de celui-ci à l'Assemblée législative de 1953 qui proposait des retards des tribunaux.

Le Barreau de la province avait en effet formé un comité pour étudier cette question à fond. Ce comité a proposé toute une série de réformes pour améliorer la situation, "devenue intolérable".

Le Devoir a publié il y a quelques semaines les conclusions du comité. Le Barreau y affirmait que "le délai scandaleusement long qui s'écoule entre la date de l'inscription et l'audition des causes en Cour supérieure et en Cour d'appel, est une source de grande injustice pour les justiciables de la province."

La C.T.C.C., endossant ce rapport, ajoute même que c'est "un véritable déni de justice". Selon les districts judiciaires, fait-elle remarquer, il faut de 18 à 30 mois pour plaider une cause en Cour supérieure. "Cela comporte peut-être moins d'inconvénient pour certaines compagnies, mais c'est fatal pour les travailleurs qui ne peuvent pas se payer le luxe d'attendre pendant des années après la justice."

Une "tentative" pour maintenir l'embauchage

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral utilise des "mesures fiscales et monétaires" dans une tentative pour maintenir l'embauchage, a dit hier le premier ministre intermédiaire, M. C.-D. Howe.

Interrogé par l'opposition aux Communes, le ministre n'a pas spécifié les mesures prises.

Il a répondu simplement "oui" quand M. Colin Cameron (CFC — Nanaimo) a demandé si le gouvernement a reconnu les mesures mentionnées récemment par le ministre du Travail, M. Milton Gregg, comme étant préférables aux travaux publics pour enrayer le chômage grandissant.

(Le dernier rapport mensuel du gouvernement au sujet de l'embauchage indiquait que 338,000 personnes se cherchaient un emploi au 10 décembre. Ce chiffre aurait augmenté considérablement depuis.)

Offices de l'Enlise

DIMANCHE, LE 7 FEVRIER
5e dimanche après l'Épiphanie.
Semi-double (VERT). Messe: Adorante, avec Gloria et Credo; 2e or: de saint Romuald, Abbé, 3e or: M. m.; préf. de la Trinité.
Vêpres du dimanche: mémoires de saint Jean de Matha, Confesseur (1 Vp.), et de saint Romuald, Abbé (2 Vp.).

Comment furent choisis les disques d'Henri Bourassa

Qu'on entendra pour la première fois en public, dimanche soir le 14, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu — le chanoine Groulx, MM. Filion, Picard, Vanier et Laurendeau. — Billets en vente.

Les deux textes d'Henri Bourassa



qu'on entendra dimanche le 14 à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, sont très caractéristiques de sa manière.

Le premier est extrait de l'une de ses conférences-mémoires au Plateau. Elle fut prononcée il y a presque exactement dix ans: soit le 2 février 1944. C'est Bourassa confier, qui raconte, sur le ton de la conversation, divers incidents de sa vie politique; il s'amuse, sert une anecdote, musarde, a un mouvement d'indignation, rend le ton plus intime: on se croirait chez lui, après dîner.

L'autre, c'est Bourassa orateur: de Bourassa. C'est M. François-Albert Angers qui en a dirigé la préparation. Le livre sera lancé dimanche.

Il comprend des études des RR. PP. J. Papin-Archambault et Richard Arès, S.J., de MM. André Laurendeau, F.A. Angers, Patrick Allen et Roland Parenteau. On y lira, en outre, deux opinions sur le Bourassa de Robert Rumilly, par Mlle Anne Bourassa et M. P. Allen. La revue publie un inédit de Bourassa. Le rôle des Canadiens français, texte d'une conférence qui remonte à 1900.

Enfin, M. André Bergeron s'est livré à un travail de bénédictin: il nous livre un volumineux index des ouvrages, articles et conférences de Bourassa. Ce seul index a nécessité des mois de recherche, et constituera un excellent instrument de travail.

Le livre (qui sera servi aux abonnés) sera vendu au public au prix de \$1 l'exemplaire.

Pour la manifestation de dimanche soir, le 14 février, rappelés qu'elle aura lieu à 8 h. 30, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu (rue St-Urbain, près de l'avenue des Pins).

Les billets sont dès maintenant en vente, au prix de \$1. On peut s'en procurer:

— à l'Action nationale, 986 est, rue Rachel, CH. 5253;

— à la pharmacie Hélie, 414, rue Jarry;

— chez Pomponnette Inc., 256 est, rue St-Catherine;

— chez J.-R. Grégoire, 3605 est, rue Ontario.

Un avocat montréalais demande une nouvelle constitution

M. Philippe Ferland, professeur de procédure judiciaire à l'Université de Montréal, a recommandé hier l'adoption d'une nouvelle constitution canadienne afin de déterminer les pouvoirs législatifs et fiscaux des gouvernements fédéral et de Québec.

Dans un mémoire présenté à la Commission royale du Québec sur les problèmes constitutionnels, M. Ferland a dit que la confédération devait être un contrat entre deux associés égaux.

La confédération a été acceptée par le Québec "pourvu qu'elle ne compromette pas nos chances de faire notre vie à titre de race distincte et nous avions cru signer un acte libre de toute union législative."

En fait, l'autorité du gouvernement fédéral a creusé "dans l'autonomie provinciale une brèche par où ont passé la navigation aérienne, la radio, et "la réglementation de la presse. Et les députés n'ont pas fini de s'accumuler. Demain, ce sera la télévision, le contrôle de l'énergie atomique et ses applications infinies dans l'industrie de paix, toutes les inventions de l'avenir. L'avenir appartient à Ottawa. Le passé est devenu la réserve de l'autonomie provinciale. C'est ici que se trouve le cancer qui nous ronge. Il faut avoir le courage de le déclarer: la constitution, dans sa forme actuelle, condamne les Canadiens français à disparaître."

Un autre conflit existe entre le parlement fédéral et les provinces. Il provient de l'aménagement fautif des pouvoirs fiscaux. Le pouvoir fédéral jouit d'un pouvoir illimité de taxation, les provinces d'un pouvoir trop restrictif. M. Ferland s'est contenté de décrire la situation, sans proposer de remède. Mais la justice a donné matière au mémoire de cet avocat. La cour du Banc du roi, par exemple, possédait une juridiction finale, trois arbitres réglaient les différends qui surgissaient entre Québec et Ottawa, etc.

Comme toutes les autres provinces ont déjà renoncé à leur autonomie, l'Etat provincial du Québec est le seul peuple qui, pour assurer la chance de survie de son peuple, doit se battre.

L'Alliance accepte mais l'AECM évite la question

L'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal a officiellement accepté, hier soir, qu'un vote secret soit tenu sous la responsabilité d'un organisme impartial, tel que suggéré par deux grandes unions ouvrières, dans le but de régler l'impasse dans lequel se trouvent les instituteurs et institutrices de Montréal. L'Association des Educateurs Catholiques, le groupe rival, a pour sa part affirmé qu'il favoriserait la formation d'un organisme impartial qui étudierait le problème syndical des professeurs, mais on a refusé de se prononcer en ce qui concerne le vote.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

L'Alliance, par son exécutif, ne voit aucune objection à un tel projet et, désireuse de souscrire à tous les efforts qui sont faits pour amener une solution juste au problème scolaire catholique, elle se déclare prête à accorder son entière collaboration au projet.

Une mauvaise conscience

Trois jours de débats parlementaires sur *Le Devoir*, c'est vraiment trop. Si encore il s'agissait d'un journal à fort tirage et à gros volume, on comprendrait; mais pour le malingre et famélique *Devoir*, c'est une scandaleuse dépense d'énergie.

Mais d'où vient cet intérêt subit et inusité des députés, notamment du premier ministre, pour *Le Devoir*? Rappelons un peu les faits.

Durant plusieurs mois, le chroniqueur politique du *Devoir*, M. Pierre Laporte, recueille des témoignages sur les travaux en cours sur la rivière Bersimis. Il interroge des ingénieurs, des comptables, des ouvriers. Les informations qu'il recueille, il les fait corroborer par une, deux et même trois personnes. Il interroge et contre-interroge; il exige des dates, des faits, des chiffres. Bref, il fait le travail d'un reporter consciencieux.

Sans doute, ne se rend-il pas sur le chantier. L'Hydro-Québec, cela va de soi, refuse de lui remettre un laissez-passer. Le chef de l'opposition, M. Lapalme, n'a-t-il pas déclaré durant le débat que l'accès des lieux a été refusé même à un huissier? A plus forte raison, un reporter du *Devoir* serait-il impitoyablement écarté.

Puis, se produit un événement malheureux. Dix ouvriers trouvent la mort dans la chute d'un échafaud. L'accident attire l'attention de la province sur les chantiers de Bersimis. L'information sur M. Laporte est complète, il rédige ses articles et il les publie dans *Le Devoir*.

Que faut-il penser de ces articles? Ils valent ce que vaut un reportage consciencieux. Ils n'ont pas la rigueur scientifique d'une enquête, ils ne prétendent pas traduire toute la vérité, ils ne sont pas un rapport d'expert. Ils exposent et racontent un certain nombre de faits qui se sont produits ces derniers mois et qui paraissent de pratique courante. Des gens s'enrichissent vite, de l'outil disparaît mystérieusement, les hommes sont mal payés et mal traités, etc., etc.

Le coup était dur pour le gouvernement. Mais il n'était pas en bas de la ceinture. Quand on gouverne, il faut accepter la critique, car celle-ci est la soupape de sûreté de la démocratie. Quand la critique ne peut plus s'exprimer, la dictature s'installe et la révolution n'est pas loin.

Mais un gouvernement possède des moyens de réplique. Il a à son service une nuée de fonctionnaires, parmi lesquels des experts en génie et en comptabilité. Il n'a qu'à commander, ils sont à son service.

Des ingénieurs, des comptables, des enquêteurs, c'est beaucoup plus fort qu'un simple reporter. Ils peuvent préparer en un touremain un rapport qui a toutes les apparences d'un document sérieux et qui disculpe le gouvernement.

Si le scandale prend des proportions inquiétantes, le gouvernement nomme une commission d'enquête: un juge et deux commissaires. Ils visitent les lieux, interrogent des

témoins, font faire des expertises. Puis, un beau matin, les journaux annoncent que la commission d'enquête a déposé son rapport. Celui-ci constate quelques faiblesses mineures, mais donne, pour l'ensemble, un certificat de bonne conduite au gouvernement.

La procédure, remarquons-le bien, ne donne pas une assurance de très grande impartialité, mais au moins, elle tire le gouvernement d'un passage dangereux.

M. Duplessis aurait pu se défendre par l'une ou l'autre méthode et confondre ce pauvre reporter de Pierre Laporte.

Au lieu de cela, il se sert de l'investiture. Il traite le reporter du *Devoir* de "pourceau", de "sans-cœur", de "serpent", de "sale individu", et le reste et le reste. Si encore l'auteur de tels propos était un dénommé Bellemare, on n'y porterait guère attention. Mais c'est le premier ministre de la province qui parle, c'est le chef du seul gouvernement d'angue française en Amérique du Nord.

Qu'un homme politique s'emporte occasionnellement, et qu'il tienne des propos qu'il est le premier à regretter le lendemain, la chose se comprend aisément. Mais que trois jours de suite, le premier ministre de la province de Québec, en pleine séance de l'assemblée législative, se conduise comme un charretier et emploie le langage d'un chauffeur de taxi parisien, voilà qui dépasse les limites.

Au fond, de quoi s'agit-il? Ni de Pierre Laporte, ni du *Devoir*. L'Hydro-Québec, administration qui relève de l'Etat provincial, dépense deux cents millions de dollars à Bersimis. Deux cents millions, c'est les deux tiers de tout le budget annuel de la province. Deux cents millions, c'est cinquante dollars par citoyen de la province, femmes et enfants compris.

L'affaire vaut donc la peine qu'on s'en occupe. Si M. Duplessis dépensait son argent personnel à Bersimis, l'affaire ne nous regarderait pas. Mais c'est notre argent qu'il administre et nous avons le droit de savoir ce qu'il en fait.

Que M. Duplessis se mette en colère, le procédé ne démontre rien. Tout au plus, cela permet-il d'entretenir des doutes sérieux. Quand on a une conscience, on est rarement aussi nerveux. Les gens à la conscience lourde sont facilement intolérants; ils l'admettent pas la contradiction. Quand elle se produit, ils sont prompts à la briser, parce qu'ils se sentent incapables de se justifier.

Serait-ce le cas de M. Duplessis? Serait-il vrai que les scandales révélés par Pierre Laporte sont authentiques? Le public s'interroge.

De notre côté, les renseignements qui affluent de toutes parts depuis la publication des articles de Laporte et le débat sur la Bersimis, nous portent à croire que *Le Devoir* n'a fait voir que le dessous du panier. S'il était possible d'aller au fond, on y trouverait probablement de la pourriture.

L'avenir le dira.

Gérard FILION

LETTRE DE ROME

ROME. — Depuis plusieurs semaines la presse italienne s'occupe du dernier livre de Giovanni Papini, *Il diavolo del diavolo*. Le Saint-Office condamnerait cet ouvrage, qui contient de vraies et propres hérésies, entre autres, la négation de l'éternité de l'enfer?

Les uns inclinent vers l'affirmative: l'Eglise ne se doit-elle pas de défendre tout particulièrement les vérités les plus contestées? Or, l'éternité des peines des damnés n'est-elle pas une vérité chrétienne particulièrement discutée?

D'autres arguaient de la bonne foi de Papini et des services rendus par lui à la cause du vrai et du bien: si son *Diavolo* contient des hérésies, Papini lui-même n'est pas un hérétique: il le deviendrait, si, dûment averti par les autorités religieuses, il s'obstinait dans son attachement à des erreurs réprouvées par l'Eglise.

Enfin, le Saint-Office dissipa l'incertitude. Le 26 janvier 1954, il publiait dans *L'Osservatore Romano* un article sous le titre: "Une condamnation expresse". Le Saint-Office expliquait que, devant *Il diavolo*, une condamnation nominale par l'Eglise n'était pas suffisante. Le canon 1399 du Code de Droit n'affirmait-il pas que les ouvrages pleins d'erreurs explicites tombent par la même sous le coup de l'interdiction? "Le magistère de l'Eglise intervient seulement lorsque des pièges très dangereux sont tendus à la bonne foi des fidèles, et que les ouvrages en question ont une importance doctrinale".

L'article de *L'Osservatore Romano* se montre fort sévère envers Papini, qui s'arroge "d'enseigner la véritable amour aux Papes et aux Conciles, aux Pères, aux Docteurs, aux Saints et aux âmes pieuses, bref, à l'Eglise".

En retour, le Saint-Office a condamné ces derniers jours deux ouvrages. Les dangers y sont moins visibles que dans *Il diavolo* de Papini. Il s'agit de l'ouvrage d'un savant catholique (1) sur l'encyclique *Humani generis*, et d'un ouvrage du grand maître de la Loge johanannique autrichienne (2) sur la franc-maçonnerie.

Obstacle ou aide à la recherche scientifique?

L'Osservatore Romano commente ces deux condamnations. Il attribue la première "au peu de compte tenu par l'auteur de quelques points doctrinaux de l'encyclique *Humani generis*". Sous prétexte qu'il ne s'agit pas dans cette encyclique du magistère scientifique et infallible, le savant s'est laissé aller à des considérations et encore incertaines.

L'*Osservatore Romano* rappelle à ce propos l'enseignement nuancé du Pape, et il cite trois savants contemporains, MM. W. Zimmermann, G. Heberer et A. Portmann, qui ne partagent point les vues de M. Muller en fait d'évolution.

"La docilité du chercheur catholique envers l'Eglise n'est jamais un obstacle à la liberté d'investigation et de progrès: c'est plutôt une aide et une garantie".

L'attitude de Rome envers la franc-maçonnerie aurait-elle changé?

Selon des bruits répandus ces derniers jours, c'est la franc-maçonnerie johanannique qui aurait adopté une attitude plus conciliante envers l'Eglise catholique: évolution qui entraînerait un changement adéquat dans la position de l'Eglise.

Or, constate l'organe du Vatican dans son commentaire à la condamnation de l'ouvrage de M. Scheichelbauer sur la franc-maçonnerie johanannique autrichienne, il n'en est rien: les principes de cette loge constituent "une véritable perversion des principes religieux chrétiens".

Et *L'Osservatore Romano* de résumer les vues de M. Scheichelbauer, grand maître de la loge johanannique autrichienne, qui propose de conduire ses adhérents à la "gnosis", unique possibilité d'atteindre l'Étre divin et de surmonter l'opposition entre la foi et la science. Cette "gnosis" repose sur le panthéisme, qui identifie la nature humaine à l'Étre divin.

La "gnosis" — nous citons toujours l'analyse de *L'Osservatore Romano* — serait la seule vraie sagesse; quant aux autres religions, elles posséderaient des parcelles de vérité et pourraient ainsi acheminer vers la "gnosis". D'où l'attitude de tolérance de la franc-maçonnerie johanannique envers les religions en

la conduite des débats à Québec. La Chambre est livrée aux fantaisies et aux rancunes du premier ministre.

Ainsi un président qui avait montré du sens de l'équité doit se déjuger en deux jours. Il est forcé de se contredire lui-même sans vergogne.

Le malheur de M. Duplessis, c'est qu'il ne souffre pas d'avoir des collaborateurs: il lui faut des valets.

André L.

Lettres

au "Devoir"

SOLUTION CREDITISTE

M. Gérard Filion, Le Devoir.

Monsieur,

La page de rédaction de votre journal du 19 janvier 1954 donne l'impression de contradiction.

M. Sauriol soutient que notre système de taxes nuit à l'expansion de notre commerce extérieur. M. André L. de son côté favorise la taxe provinciale de 15% sur le revenu et fait une colère contre ceux qui s'y opposent au nom des pauvres.

Pour lui les pauvres ne débousseront pas plus. C'est à prouver. Si le provincial en venait à un compromis toutes les chances, de la part du fédéral, de voir les petits salaires exemptés de taxes disparaîtraient.

Quelle soit fédérale ou provinciale, à toutes fins pratiques, c'est une taxe de plus.

Pourquoi punir ceux qui ont un salaire supérieur à \$5,000? Ils n'absorberont pas toutes la production qui est toujours un objet d'embaras.

La méthode la plus juste d'aider tout le monde sans soumettre arbitrairement l'individu à l'Etat, c'est l'application du Crédit social. Bien à vous,

ARSENE SIMARD, Cap Rouge, Co. Québec.

OU SONT LES COUPABLES CHEZ LES K. O. C.

Cher Monsieur Laporte,

Relativement à l'ordre des "Knights of Columbus", il y a tout de même certains faits indéniables et indiscutables: L'ordre des "Knights of Columbus" constitue une société irlandaise-américaine, tant dans ses origines que dans ses activités. En conséquence, soixante-dix mille Canadiens français qui sont membres d'une telle société pêchent contre le patriotisme le plus élémentaire. Egalement, au point de vue économique, ces soixante-dix mille "K. O. C." commettent une grave injustice à l'égard de leurs compatriotes en leur privant d'un million de dollars.

Les affirmations ci-dessus sont tellement vraies que nous n'avons "K. O. C." ne fut capable de tenter de réfuter la thèse soutenue par Pierre Vézina. A date, 40,000 brochures de Pierre Vézina ont été distribuées et nul a eu la déraison de soutenir le contraire.

D'ailleurs, les congrès du St-Gabriel de Brandon, tenu en 1951, dans sa résolution, contient quelques "considérants" qui sont tout simplement l'application de la thèse de Vézina.

Conclusion: Les "K. O. C." de la province de Québec particulièrement, font face à une foule de faits antinationaux et anticonomiques. La grande majorité des membres le sait et le comprend.

De plus, tous les congressistes au congrès de St-Gabriel de Brandon ont adopté à l'unanimité une résolution demandant la séparation.

Devant ces faits et cette résolution, rien n'est bon et rien n'est fait. D'où vient cette inaction? Quels en sont les coupables et les responsables?

UN CHEVALIER DE COLOMB

UN DRAPEAU UNANIMEMENT ACCEPTE

M. le rédacteur,

Je sollicite l'avantage d'écrire dans votre journal afin de rendre aux grands lignes d'une lettre que j'ai reçue d'un confrère de l'Ouest canadien concernant un drapeau franchement canadien.

Voici ce qu'il m'écrit: pendant dix ans, en Alberta, après de plus de 2,000 personnes de toutes races, langues et religions, soit en particulier, soit en petits groupes, soit en foules, et l'unanimité se

L'ACTUALITÉ

Une certaine fin d'après-midi de septembre 1943...

Me Jean Drapeau a raconté, dans *l'Hommage à Henri Bourassa*, comment l'Action Nationale avait obtenu du fondateur du *Devoir* la promesse de dix conférences-mémoires. On lira plus bas un extrait de ce texte auquel la manifestation du 14 donne un regain d'actualité.

La R.

André Laurendeau et moi gardons un fidèle et impérieux souvenir d'une certaine fin d'après-midi de septembre 1943. Nous nous étions rendus chez monsieur Bourassa, le prier de donner, sous les auspices de l'Action Nationale, une conférence publique.

Au rendez-vous à l'heure convenue, quatre heures, ce n'est que vers sept heures que nous avons quitté notre hôte. Et ce n'était pas une conférence que monsieur Henri Bourassa avait acceptée de donner, mais di !

Au début de cette visite, il avait hésité un peu. Non pas qu'il refusât carrément, mais que dire? Quel serait le sujet de la conférence?

En vérité, il avait beaucoup de choses, trop de choses à dire. Au cours de la conversation qui se prolongeait, il avait recueilli pour moi, — et probablement aussi pour lui, — des chapitres passionnants de sa vie. Pour lui c'était des souvenirs qu'il

égrenait. Pour nous c'était un cours d'histoire donné par un personnage qui lui appartenait déjà.

Et nous l'écoutions, émerveillés de tant de précisions historiques et de tant d'indéfini. C'était si vivant, si magnifique.

Nous risquâmes une réflexion que nous estimions n'avoir pas le droit de faire:

"Monsieur Bourassa, nous savons que des milliers de personnes aimeraient être avec nous en ce moment... Ce que vous dites est tellement extraordinaire !"

Souhaitait-il secrètement notre interruption? Je serais porté à le croire.

"Vous pensez que ça pourrait intéresser les gens?", nous demandâ-t-il.

"Nous en sommes profondément convaincus".

Et Dieu sait que nous l'étions, nous !

Son visage trahissait un certain contentement. Trouvait-il ainsi la formule qui lui permettrait de légèrer des mémoires sans avoir à écrire ni à dicter, travail que son état de santé ne lui permettait pas d'entreprendre?

Sans se soucier de l'heure il se mit à broder à larges traits ce qui serait le plan général, de quelques conférences

NEW-YORK. — "Avoir deux pays démocratiques en Europe constamment aux prises avec des crises politiques, possédant des gouvernements trop faibles pour réaliser un programme positif est un triste spectacle à contempler. L'Italie pourrait nous épargner ce résultat si ses chefs politiques (en écartant ceux de l'extrême gauche et de l'extrême droite évidemment) savaient prendre leurs responsabilités au moment critique". Cette déclaration du New-York Times résume parfaitement l'opinion générale qui prévaut aux Etats-Unis devant la nouvelle crise politique italienne.

Vue des Etats-Unis la politique intérieure italienne présente une complexité aussi grande — sinon plus — que celle de la France. Les graphiques se succèdent aux graphiques dans les revues et les magazines pour essayer de l'expliquer au lecteur moyen. Mais celui-ci n'y comprend pas grand-chose. Et pour cause !

Il ne comprend pas

Tout ce qu'il sait c'est que les partis de gauche augmentent sans cesse leur puissance. Aujourd'hui les communistes et les socialistes d'extrême gauche dirigés par Nenni totalisent 35.4% de voix au parlement italien. L'extrême droite (monarchistes et néofascistes) possède, elle, 13% de voix environ. Le reste va aux partis du centre: démocrates chrétiens et socialistes.

fait autour du drapeau décrit plus bas. L'on n'a cure, dit-il, des anciennes conventions arbitraires des héraldistes. Les races minoritaires sont portées à s'unir contre ceux qui leur parlent de races majoritaires. Une interprétation dans le sens racial n'a jamais été bien reçue.

Pour avoir l'unité tant désirée il nous propose le drapeau rouge et blanc en diagonale avec feuille d'érable verte et unique au centre.

Explications. — Le blanc signifie la valeur matérielle du pays, c'est-à-dire, la terre et les ressources immenses comme nos prairies neuves, et variées comme les couleurs composantes du blanc et dans l'état vierge où la Providence nous les a données.

Le rouge signifie la valeur morale des citoyens, leur courage et leur industrie à faire valoir les dons reçus, en y ajoutant leurs vivifiants efforts.

Le vert signifie la valeur vitale, et le progrès sous toutes ses formes résultant des deux valeurs précédentes.

La diagonale signifie la valeur égale des devoirs et des droits de tous les citoyens canadiens, d'un océan à l'autre.

La feuille est unie, c'est-à-dire que nulle autre patrie n'est aussi belle pour nous que le grand Canada pour tous les Canadiens.

L'auteur de la lettre ajoute naïvement qu'il n'a pas de droits d'auteur sur cette interprétation non raciale, car elle tient du peuple y réalisant partout de manière favorable et même enthousiaste.

Merci pour la publication de cette lettre.

J.-H. DONAT PICOTTE, curé de Ste-Famille, Cap-de-la-Madeleine. 28 janvier 1954.

Boomerang

Les mois derniers Adriano Olivetti, industriel italien bien connu, publiait dans une importante revue américaine un article qui fit sensation. Le titre: "Comment l'aide américaine fit boomeranger les Italiens". Selon l'auteur, nous laissons l'entière responsabilité de cette déclaration — l'aide américaine en Italie fit plus de tort que de bien. Loin de combattre les progrès communistes, les avances américaines à l'Italie les encourageaient. Les espoirs de révolution économique et sociale que le Plan Marshall créa dans ce pays s'évanouirent progressivement. Les fonds américains furent, dès le début, dirigés par les monopoles et les bureaucrates qui, selon M. Olivetti, sont depuis toujours responsables de la maladie économique de son pays. Ces forces antérieures les essais de réformes que les Américains essayèrent d'introduire dans la structure économique italienne, c'est alors qu'en désespoir de cause les ouvriers se tournèrent vers les partis de gauche qui leur promettaient un changement radical dans la société italienne.

A l'appui de ces déclarations l'auteur donne les chiffres suivants: De 1948 à décembre 1951 les fonds du Plan Marshall attribués à l'Italie totalisèrent 1 milliard 312,000,000 de dollars. La production italienne augmenta de 44% et le revenu national de 34%. Malheureusement, les salaires réels n'augmentèrent, eux, que de 3.6%. Là est le noeud du problème.

Nous ne discuterons pas ici la réalité des chiffres avancés par M. Olivetti. Le simple fait qu'un homme de sa stature économique et aussi peu suspect de sympathie communiste puisse écrire un article de ce genre, prouve, une fois de plus, que l'Italie a besoin de réformes économiques et sociales prochaines et rapides. De ce côté l'Amérique moyen est convaincue depuis longtemps. Selon lui le drame est que les dirigeants actuels de l'Italie n'en mesurent pas plus l'urgence.

Jean DRAPEAU.

Yvan PHILIP

BLOCS-NOTES

Morale du mardi

Mardi de cette semaine, l'Assemblée étudie, en comité plénier, les travaux confiés à l'Hydro-Québec à la rivière Bersimis. Le premier ministre attaque violemment *"Le Devoir"*. Là-dessus, M. Emilien Lafrance, député de Richmond, déclare: — C'est lâche... — Retirez ces paroles, dit M. Maurice Tellier, président du comité plénier.

M. Lafrance ne les retire pas. M. Duplessis intime au président: — Rapporte-le à l'orateur.

M. Tellier rapporte docilement ces paroles à l'Orateur, qui nomme M. Lafrance. Immédiatement, M. Duplessis propose une motion d'expulsion de 15 jours. Elle est votée par 47 à 19. C'est la plus grosse punition jamais infligée à un député, à l'Assemblée législative, pour un manquement à l'ordre.

Morale du jeudi

Jeudi de cette semaine, soit le surprenant de cet incident, on discute encore des travaux qui se poursuivent à la Bersimis. M. Duplessis accuse M. Lapalme, chef de l'opposition, de se cacher derrière Pierre Laporte. Il ajoute: — C'est une lâcheté de se cacher derrière un serpent pour lancer de la boue contre les honnêtes gens.

Remarquons, sans insister, que l'incohérence des métaphores correspond parfaitement à l'incohérence du fond. En fait de serpent, mon ami Laporte doit au moins être un boa constricteur pour que M. Lapalme puisse se cacher derrière.

Donc, M. Duplessis déclare que la conduite de M. Lapalme est une lâcheté.

Exactement comme M. Lafrance avait jugé "lâche" la conduite de M. Duplessis.

Que va-t-il se produire? M. Tellier va-t-il ordonner à M. Duplessis de retirer ses paroles? M. Tellier ne dit rien.

Impudeur

Mardi, M. Emilien Lafrance, député, traite de lâche la conduite de M. Duplessis, député. Le président Tellier le rapporte à l'orateur, M. Lafrance est nommé et expulsé de la Chambre pour 15 jours.

Jeudi, M. Maurice Duplessis, député, traite de lâcheté la conduite de M. Georges-E. Lapalme, député. Le président Tellier exonère M. Duplessis de tout blâme, et M. Lapalme ne réussit même pas à obtenir une rétractation.

La première fois, M. Tellier déclare au député récalcitrant: Retirez vos paroles ou je vous raporte à l'Orateur.

La seconde fois, M. Tellier déclare au député récalcitrant: Ses affirmations avaient un sens général et ne comportaient aucune personnalité.

Se déjuger en deux jours

Je l'écris sans plaisir. J'ai assisté en Chambre, durant quatre ans, à beaucoup de scènes pénibles. J'ai vu M. Duplessis tenter d'imposer tyranniquement sa volonté au président et à l'Orateur. Le seul qui ait souvent résisté, dans les formes, bien entendu, à la dictature parlementaire exercée par M. Duplessis, c'est le président Tellier. Par moments le premier ministre semblait lui en porter une solide rancune. Mais M. Tellier trouvait généralement le moyen d'aplanir les difficultés et de décaler l'atmosphère.

Cette fois, sa décision est indéfendable. Avant-hier, devant une dérogation aux règlements, il a dit noir. Aujourd'hui, devant la même dérogation, il dit blanc. Il le fait de telle manière que chacun peut s'en rendre compte: ça éclate aux yeux de la province. Il montre une fois de plus que sous M. Duplessis il n'existe aucune impartialité dans

la conduite des débats à Québec. La Chambre est livrée aux fantaisies et aux rancunes du premier ministre.

Ainsi un président qui avait montré du sens de l'équité doit se déjuger en deux jours. Il est forcé de se contredire lui-même sans vergogne.

Le malheur de M. Duplessis, c'est qu'il ne souffre pas d'avoir des collaborateurs: il lui faut des valets.

André L.

La santé de nos écoliers doit intéresser tous les Montréalais

Il y a présentement à Montréal une campagne annuelle de lait des *Progress Clubs* de Montréal et de Saint-Laurent. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'une semaine de propagande pour inviter le public à faire plus large dans leur diète quotidienne la part d'un aliment entier comme le lait. Non. Il s'agit de recueillir des fonds, en fait l'objectif est fixé à \$40,000, — pour fournir une partie des milliers de deniers de lait donnés gratuitement aux écoliers de Montréal. Savez-vous que l'an dernier nos cantines scolaires ont distribué 1,328,875 deniers de lait gratuitement aux enfants sous-alimentés des écoles pendant que 813,587 deniers étaient aussi consommés sur place mais payés par les écoliers eux-mêmes. Disons en passant qu'il y a diminution dans cette catégorie: en 1943-1944, les élèves qui pouvaient payer ont bu 2,641,480 deniers de lait tandis que le dernier rapport mentionne 813,875 pour la même catégorie. Est-ce là l'indice d'une autre victoire de nos chères liqueurs douces sur le lait parmi les écoliers? Ce n'est pas impossible.

On ne compte plus les campagnes et les souscriptions pour venir au secours de l'enfance malheureuse. Cette campagne de lait ne laisse pas d'étonner bien des gens. Ils ne s'expliquent pas que dans un pays que les politiciens et compagnies classent parmi les plus prospères, en soutenant qu'il y a peu ou pas de chômage, où les grosses industries se multiplient constamment, on ait encore tant d'enfants dans la misère, au point que leur santé est menacée. La lecture du dernier rapport des Oeuvres sociales scolaires catholiques pourrait leur fournir leur opinion.

Voici ce que dit ce rapport au sujet du nombre de ces enfants sous-alimentés: sur 117,273 élèves inscrits dans nos écoles au cours du dernier exercice scolaire, seulement 9,891 élèves nécessitent un reçu du lait gratuit; malgré le choix judicieux des enfants pauvres et débilés, bénéficiaires de l'Oeuvre des Cantines, il reste que chaque année nous devons malheureusement refuser un grand nombre de demandes pour le lait gratuit aux écoliers. En conséquence, il faudrait nécessairement augmenter les ressources financières de l'Oeuvre des Cantines scolaires pour répondre aux besoins qui s'imposent.

Avez-vous remarqué que ce chiffre de 9,891 élèves constitue près du douzième du total de la gent scolaire? Que ce chiffre n'est pas encore complet puisque, selon le rapport, un grand nombre de demandes pour le lait gratuit restent de côté chaque année. Est-ce que cela voudrait dire qu'une si forte proportion des écoliers de Montréal répartis dans 223 écoles, se classent sous-alimentés et débilés? C'est fort probable. Est-ce que, socialement parlant, ce n'est pas une proportion un peu forte pour la population canadienne-française catholique?

Oh! sans doute on peut toujours s'abriter derrière le commode rappel de l'Évangile qui dit qu'il y aura toujours

des pauvres parmi nous. Et les enfants des pauvres ne mangent pas toujours à leur faim. Mais il y a pauvre et pauvre. Il y a des enfants de pauvres qui ont l'essentiel et des enfants de miséreux qui n'ont pas le nécessaire. Qu'il y ait des pauvres dans toute société humaine, ce n'est pas étonnant ni scandaleux. Mais dans quelle proportion est-il normal d'avoir des miséreux dont les enfants sont privés du nécessaire? Une société n'est-elle pas malade gravement quand son pourcentage d'indigents, de rachitiques et d'infirmités est trop élevé?

Et puis, est-ce toujours une question d'argent? Il y a des enfants de riches mal alimentés, mal orientés comme ils peuvent aussi être mal élevés. Quand, d'autre part, on voit tant de foyers où ni le père ni la mère ne peuvent établir un budget ni administrer de façon sensée leur revenu, on peut penser que dans bien des cas ce n'est pas toujours le manque d'argent qui cause le manque de bien-être. Bref, quelle que soit la raison majeure de ces cas d'indigence, ces gens-là ont besoin d'une aide extérieure: l'assistante sociale leur apporte. C'est ainsi que les huit infirmières assistantes sociales attachées au Bureau des Oeuvres sociales scolaires font un travail énorme auprès des familles d'écoliers en cause: 1,204 familles ont été suivies dans la dernière année scolaire, ce qui a amené des milliers d'enquêtes individuelles, de visites à domicile ou aux écoles et autres démarches pour arriver à aider et à remettre d'aplomb ces enfants. Il n'y a pas que le problème de l'écolier qui est en bas du poids normal ou qui fait de la débilité qui occupe ces infirmières sociales, il y a encore les problèmes de ceux qui ne réussissent pas dans leurs classes, proportionnellement à leurs capacités intellectuelles ou qui sont malheureux et ne peuvent vivre avec les autres; écoliers dont le milieu familial est défavorable par mésestime ou séparation des parents, ignorance, pauvreté, ivrognerie, immoralité, etc. Un autre problème qui doit donner un travail énorme à ces assistantes sociales c'est le souci qu'elles ont de prévenir par tous les moyens possibles qu'un écolier quitte l'école avant ses quatorze ans révolus, soit pour obtenir un emploi, aider à la maison à cause de la maladie, du travail ou de la désertion de la mère. On sait, par ailleurs, comment dans notre peuple le goût de l'école et de l'étude est peu développé et que nos écoliers quittent en général l'école beaucoup trop tôt. Avec les années, c'est à espérer que le travail des assistantes sociales parmi nos gens va finir par porter des fruits.

Mais pour tenir ces enfants à l'école avec quelque profit, il faut d'abord qu'ils aient une alimentation suffisante ou le supplément dont ils ont besoin. Voilà pourquoi l'Oeuvre des Cantines scolaires est si importante et mérite non seulement l'attention mais l'aide financière du public, sous une forme ou sous une autre, à l'occasion des campagnes de souscription. On comprend que même le maire de Montréal, M. Camilien Houde, ait encouragé officiellement la population métropolitaine à s'y intéresser.

Germaine BERNIER

Si les femmes étaient toujours écoutées de cette façon

D'après le vice-président de la General Motors, la majeure partie des progrès dans la fabrication de l'automobile revient à l'imagination des femmes.

Il n'est pas permis de douter du rôle influent joué par la femme dans l'histoire économique et industrielle de l'Amérique selon l'opinion du vice-président de la compagnie General Motors, M. Harley Earl. Dans 75 pour cent des cas, la femme a son mot à dire dans l'achat de la voiture de son mari. Et quand une femme achète une automobile, elle sait ce qu'elle veut.

Ce sont ses suggestions et ses plaintes qui ont inspiré les voitures aux gaies couleurs, aux volants extraordinaires souples, aux sièges bas et confortables. C'est à elle qu'il faut attribuer, en grande partie, l'air climatisé, le caoutchouc spongieux, les freins simples voitures noires à sièges à

haut placés et pare-brise réduits, automatique qui distinguent le véhicule moderne.

Les femmes furent les premières à écrire aux manufacturiers pour se plaindre de bas de nylon déchirés et de boutons égarés à sortir et à entrer des automobiles. C'est alors qu'on songea à baisser les sièges d'environ deux pouces et demi et à les continuer jusqu'aux portes. Les tapis devaient aussi devenir plus larges.

Et si l'on peut, aujourd'hui, éloigner ou approcher le siège de l'automobile du volant, il faut dire merci à Madame. Il y eut un M.B.E. Parmi les invités, mentionnons: Mme E.S. Prévoist, M.B.E., Mmes A. Destroismaisons, A. Riopel, Y. Décarie, M. Cormier, E. Lamanque, J.E. Lefrançois, A. Leduc, U. Leblanc, R. Lévesque, G. Archambault, Y. Desrochers, J.E. Lévesque, J.E. Fort, L. Blanchette, A. Saint-Onge, J. Gauthier, J.H. O'Heir, J.E. Cout, L. Gendreau, G. Bonneau, E. Prairie, E. Béchar, L. De glandon, E. Bourbonnais, A. Bour-

bonnais.

Les nouveaux pare-brise panoramiques qui permettent de voir à perte de vue ont également été imaginés par les femmes.

Celles-ci, a expliqué Harley Earl à Dorothy Roe de la Presse Associée, ne surveillent pas la route, elles veulent voyager et voir. Pour leur assurer une meilleure visibilité de tous les angles possibles, la carrosserie des nouvelles voitures a été dessinée de façon à donner cette vue.

General Motors profite des services de cinq femmes dont le travail consiste à critiquer le dessin et la ligne des dernières créations en fait d'automobiles.

CANADA VOYAGES

EUROPE

50 JOURS

Nombreux départs de Montréal, Québec ou New-York

FRANCE — ESPAGNE — ITALIE — SUISSE — ALLEMAGNE — BELGIQUE

ALLER et RETOUR: \$1,087.

classe touristique et plus

l'acier suppléant pour accommodation de première classe ou transport par avion

Déplacements illustrés sur demande

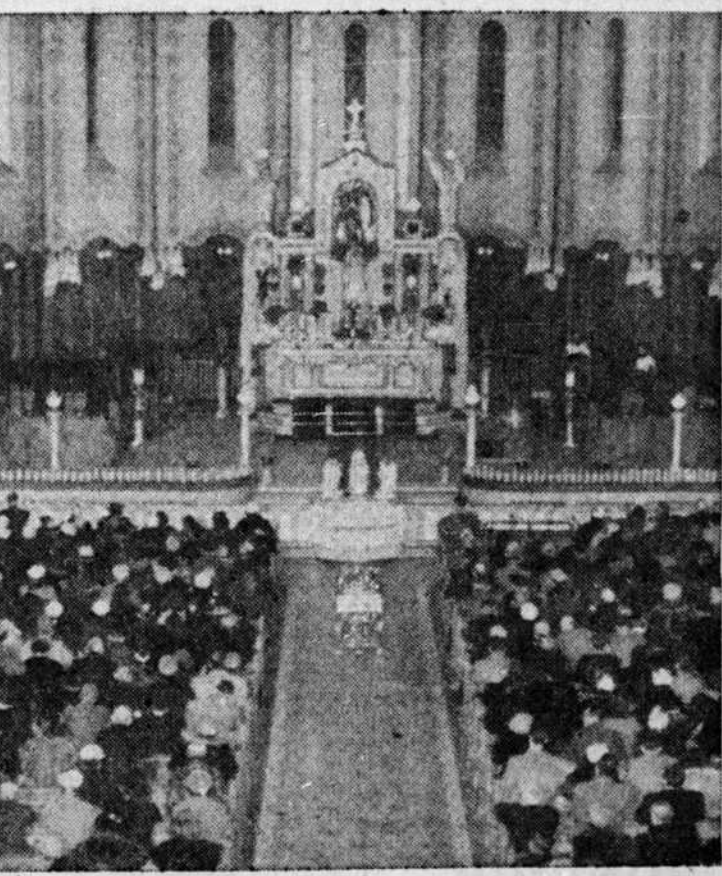
Renseignements et réservations

CANADA-VOYAGE

7585 Christophe-Colomb

MONTREAL

CA. 5704



La neuvaïne mariale qui a débuté le 2 février se poursuit tous les soirs à l'église Notre-Dame de Lourdes de Verdun. Le R. P. Didier Ploisance, O.M.I., dirige les exercices spirituels qui se déroulent devant la statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap. Il y a une cérémonie tous les soirs à 8 h. Ce soir, ce sera la prière des enfants. Demain, explication de la messe; lundi, âmes du purgatoire; mardi, bénédiction des malades; mercredi, rosaire et consécration; jeudi, clôture et départ. Tous les dévots de Marie sont invités à ces exercices spirituels.



Mlle Lise ROLAND et Andrée ROCH qui font toutes deux partie du Comité d'organisation du Bal des Disciples de Galien qui a lieu ce soir au Ritz-Carlton. (La photographie LAROSE)

Le dessin aide à l'hygiène mentale chez les enfants

Ces jours derniers, à un lieu, en l'Institut Pédagogique, la deuxième réunion générale de l'Association canadienne des "Jardinières d'enfants", section de Montréal.

La conférencière du jour, la comtesse de Grandprey, fut présentée par une ancienne élève de l'école d'art Martenot, de Paris, Mlle André Desautels, maintenant professeur au Conservatoire provincial et à l'université de Montréal.

Dans son explication des méthodes d'enseignement de l'école Martenot, la conférencière précise qu'il ne suffit pas, pour former l'enfant, de le débarrasser de ses complexes. Pour qu'il fasse école sa personnalité, il faut recourir à un moyen tel que l'art, qui se révèle éminemment thérapeutique.

Pour la création de cet enseignement, Gisèle Martenot, explique la comtesse de Grandprey, le dessin devient une sorte d'adjuvant à l'hygiène mentale. En même temps en effet qu'on apprend à regarder, il faut apprendre à lier sa pensée par le geste. Au lieu donc de copier des modèles, de fournir des documents extérieurs, il faut mettre l'enfant en présence de lui-même, lui faire découvrir ce que ses mécanismes naturels peuvent réaliser.

Il faut en arriver à voir l'enfant créer avant de reproduire, à ce qu'il réalise ce qu'il sent avant qu'il ne recrée ce qu'il voit. Son dessin au tableau noir doit être un mouvement de joie, ou de fuite ou de lassitude, selon le cas, le lancement d'une ligne expressive sur laquelle on peut broder des variations. La forme ne doit être considérée que comme le revêtement vivant du mouvement.

Ainsi la nervosité de l'enfant disparaît peu à peu ou, au contraire, son lyrisme fait place à une vigueur dont tout l'organisme se ressent.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLER, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée, envoient deux dollars. Les remises sont en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir", 430-434 est. rue Notre-Dame, Montréal.

RAISSA — Vous travaillez certainement à vous assurer l'admiration et l'estime de vos semblables; et vous vous efforcez de maintenir bien haut votre prestige et votre réputation. Et pourtant, il est indéniable que votre esprit d'indépendance vous libère des usages établis et vous permet de penser et d'agir par convictions personnelles. Les diverses attitudes que vous adoptez dépendent donc des circonstances et de votre humeur. Surtout de votre humeur; car le cœur, les sentiments, et les émotions exercent plus d'influence sur votre comportement que votre raison et votre jugement. Vous vous laissez facilement emporter par vos émotions. Très souvent, vous n'êtes pas satisfaite de vous-même. Vous avez du talent pour l'organisation, de la loyauté, de la persévérance, et de l'initiative. Vos œuvres révèlent votre souci du détail, votre dextérité, votre rythme, et votre sens esthétique. Dans vos relations avec les autres, vous contrôlez habituellement votre "petit caractère". Et assez fréquemment, votre entourage aura le plaisir d'admirer votre finesse et votre humour. Disons, néanmoins, que vous êtes formée et réticente, en dépit d'un tempérament qui vous pousse à extérioriser vos sentiments avec beaucoup de spontanéité. Votre sensualisme vous porte à rechercher avec ardeur tout ce qui pourra flatter vos sens. Et vous vous abandonnez, souvent aux excès, en ce domaine. Il y a de la contrainte, chez vous. Mais; et beaucoup de nervosité. Votre tension nerveuse vous rend difficile toute adaptation aux conditions de vie de votre milieu. Votre tension nerveuse vous rendra malheureuse et misérable. Vous deviendrez instable, inquiète, et inassouissable. Reposez-vous, si vous êtes fatiguée. Cela ne diminuera pas votre rendement et votre efficacité.

Mark ELLERY

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Des livres d'étude en français pour les écoles d'infirmières

Plusieurs suggestions pratiques sont faites à la Commission Tremblay pour accroître le nombre des infirmières, améliorer leurs études, etc.

Il faudra, si l'on veut maintenir et relever les standards de la profession d'infirmière, accorder aux jeunes filles qui envisagent la possibilité de devenir étudiantes gardes-malades une meilleure assistance pécuniaire. C'est ce qu'affirme l'Association des infirmières de la province de Québec, dans un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels.

Cette recommandation n'est d'ailleurs qu'une de celles qui ont été formulées par l'Association, responsable de l'enregistrement et de l'octroi de permis aux infirmières de la province, aux membres de la Commission Tremblay.

Le mémoire recommande qu'on étudie la possibilité d'accroître le secours prévu par les bourses de l'Aide à la Jeunesse. Nombre des jeunes qu'intéresse la profession d'infirmière ne jouissent pas des moyens nécessaires pour entreprendre le cours de trois ans exigé par les hôpitaux. L'Aide à la Jeunesse ne donne que des bourses de 50 dollars par année. Elles sont de 75 dollars pour les orphelines.

BESOINS ACCRUS

Afin de satisfaire aux exigences du public, précise le mémoire, il faudrait que les écoles pour infirmières actuelles recrutent plus d'étudiantes encore, leur assurent de meilleures conditions de vie et d'études ainsi qu'un personnel enseignant supérieur. L'Association suggère que l'on se serve pour cela d'octrois des ministères de la Santé. La chose serait tout particulièrement importante en ce qui concerne les programmes des étudiantes infirmières des hôpitaux pour tuberculeux et cas de psychiatrie qui offrent des cours reconnus. Le mémoire souligne également la nécessité de professeurs, surveillants et infirmières-chefs plus nombreux et mieux qualifiés, si l'on veut maintenir et améliorer les standards des écoles pour infirmières et du service d'infirmières donné au public.

Il recommande de plus que soit augmenté, grâce aux octrois pour la santé, le nombre de bourses accessibles à celles qui possèdent les qualifications requises pour suivre des cours universitaires les préparant à l'enseignement ou leur permettant de se spécialiser.

LIVRES D'ETUDE

L'Association des infirmières de la province de Québec aimerait qu'une aide quelconque lui soit donnée, qui lui permettrait la publication de livres d'études en français.

"Si nos infirmières veulent servir la population en grande majorité de langue française de la province, il est nécessaire qu'elles aient des livres d'études rédigés en français et exposant des méthodes canadiennes. La rédaction ou la traduction et la publication de textes du genre sont dispendieuses. Et parce que ces publications n'offrent qu'un marché limité, les maisons d'éditions commerciales ne les entreprennent pas".

Le mémoire présenté par l'Association des infirmières à la Commission Tremblay recommande encore l'établissement d'un service de nursing au sein du ministère de la Santé; la régulation du groupement des gardes-malades auxiliaires, afin d'empêcher que des infirmières n'aient pas une formation convenable soient employées, et enfin un service de placement pour infirmières, régi par le gouvernement.

M. Paul Beaulieu à la Société d'étude et de conférences

Mardi 9 février, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, M. Paul Beaulieu, écrivain canadien attaché au Ministère des Affaires extérieures, prononcera une causerie intitulée "Jacques Rivière ou le refus de l'ombre".

M. Beaulieu, qui fait partie du Service diplomatique canadien depuis plusieurs années, s'est acquis une situation enviable dans les lettres canadiennes par ses livres et articles de revue. Sa carrière l'ayant appelé dans différents pays, il s'y est particulièrement intéressé aux mouvements de jeunesse et a rédigé plusieurs manuels sur ce sujet.

Cette causerie aura lieu au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor à 8 h. On pourra se procurer des billets à l'entrée.

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC

UN LIVRE SENSATIONNEL

Un livre que tous les parents et tous les éducateurs demandaient depuis plusieurs années vient enfin de paraître. C'est "Le développement psychologique de l'enfant", de madame Thérèse Gouin-Décarie. C'est, sans aucune doute, la meilleure étude sur le développement de l'enfant jusqu'à l'âge de dix ans que les parents puissent se procurer. Il est indispensable à tous les éducateurs, à tous les parents et à tous les fiancés. Il faut le lire, et l'acheter parce que c'est un livre auquel vous reviendrez constamment. On le trouve dans toutes les librairies, à un dollar et cinquante.

Mme Décarie: une autorité

Comme vous le savez, au cours de ces dernières années un grand nombre d'articles et de livres sur la psychologie des enfants ont été écrits. Le sujet est à la mode et il prête facilement au pathos et aux généralités creuses. Mais comme les recherches sont nombreuses dans ce domaine, pour en tirer d'une façon sûre et profitable, il faut une compétence que bien peu possèdent.

Aussi devant la babel de renseignements et de conseils incomplets, contradictoires et souvent mal fondés que l'on publiait de tous côtés, nous souhitions depuis longtemps l'intervention de madame Décarie. Nous savions, en effet, qu'elle était mieux renseignée que personne chez nous sur la psychologie de l'enfant (on lui a confié l'enseignement, d'ailleurs, à l'Institut de Psychologie, de même qu'à Radio-Collège).

Nous savions aussi qu'elle possédait la culture et les qualités d'intelligence et de cœur et la foi vivante qu'il faut pour interpréter sagement les données scientifiques, sans les trahir.

Aussi, depuis longtemps, nous pressions madame Décarie d'écrire ce manuel sur le développement psychologique de l'enfant. Elle l'a fait et, en outre, nous nous permettons de lui en témoigner la plus grande reconnaissance.

Enfin, une vue d'ensemble

Dans la préface, le Dr Gold-bloom écrit: "Aujourd'hui, je puis augmenter mon savoir, comme nous le pouvons tous, par la lecture de cet excellent exposé du développement émotif de l'enfant depuis son premier souffle jusqu'à l'aube de l'adolescence".

En effet, c'est bien le mérite de ce livre d'étudier le comportement de l'enfant à toutes les phases marquantes de son évolution, soit vers trois mois, neuf mois, quinze mois, deux ans, deux ans et demi, trois ans, quatre, six, sept, huit, neuf et douze ans. Il explique aux parents les tendances dominantes chez l'enfant à ces différentes époques.

La maman le verra grandir et traverser les périodes d'intériorisation et de socialisation de sept, huit, neuf ans. Certains com-

portements évoquent la réalité avec tant de justesse qu'on ne peut s'empêcher de dire en lisant la description: "Ah! c'est justement cela qu'il fait", ou bien: "Je me rappelle le temps où il était comme ça".

Bandes, équipes, gangs

Si vous avez vu dans ces associations jusqu'à aujourd'hui de simples groupes de jeux, vous verrez beaucoup plus maintenant et quels instruments irremplaçables de socialisation ils représentent.

Que d'inquiétudes ce livre apaisera chez les parents, que de sages conseils il leur donnera qui les aideront à traverser dans le plus bref délai possible certaines crises inévitables dans le développement de leur enfant. Et ces conseils ne nuiront pas au développement futur de l'enfant comme pourrait le faire des avis bien intentionnés mais maladroits.

Attention!

Ce livre est aussi intéressant qu'un roman, mais il demande une lecture plus approfondie. L'auteur a quelque chose à dire et ce n'est pas la même idée délayée que vous retrouverez au cours des pages, mais plusieurs réflexions pertinentes sur le comportement de l'enfant et les motifs de sa conduite. C'est un livre que nous verrions aussi bien dans la bibliothèque d'un professeur que dans celle d'une mère de famille. Il plaira à l'un par l'information scientifique, à l'autre par la présentation claire, basée sur des faits concrets et par l'attitude générale de l'auteur devant ces problèmes, attitude sereine, teintée d'humour et tellement compréhensive des parents comme des enfants: l'accent ayant été mis sur le développement de l'enfant, les seuls droits des enfants. Le livre évite cet écueil, aussi laisse-t-il les parents non angoissés, mais éclairés.

L'EQUIPE.



Beauté... Charme... deux atouts de la femme. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.



TULIPE NOIRE

de CHENARD

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

JOS. PONTON Engr.

LOUIS AUTHIER, prop.

COSTUMES DE THEATRE

Spécialistes pour collèges et couvents

S.V.P. placez votre commande à l'avance.

Ainsi vous ne risquez pas d'être déçu.

35, rue Notre-Dame est - MONTREAL - HA. 8744

ECONOMIE

SERVICE

QUALITE

MAGASINS

6602, St-Hubert

CR. 2898

1574 est, Mt-Royal

FR. 6206

6595, St-Hubert

VI. 2018

Pour des tentures gales et à la page

LECOMPTE en est la gale

Oui — Vous trouverez un choix complet de Draperies — Rideaux — Store de toile — Store Vénitien — Couvre-lit — de tout genre — Ferronnerie décorative.

Québec a produit plus de zinc, d'argent, d'argile et de ciment en 1953

POTINS FINANCIERS

Les valeurs de tout repos paraissent soutenues, hier, sur la bourse de Londres. Sur les bourses de Montréal et de Toronto, on paraît porter plus d'intérêt aux stocks, tandis que la liste paraît irrégulière à New-York. Les prix du blé étaient soutenus à Chicago \$5,300,000,000, de dépenses de moins que celles prévues pour cette année et \$12,300,000,000 de moins que le budget Truman pour 1954 l'avait prévu. De telles contractions devraient être bien vues de Wall Street, vu leur aspect déflationnaire.

Il y avait certain optimisme, en fin de semaine, à Wall Street, ainsi que sur nos marchés. Le fait que le nombre des baissiers à Toronto est moins considérable démontre, certes, que l'on appréhende moins l'avenir. La décision d'Otawa de dépenser \$4,491,751,000 durant l'exercice 1954-55, soit un record, constituerait un développement favorable pour bien des industries, à défaut de l'être pour les contribuables. Le rejet par les Alliés des projets russes, visant l'Allemagne, constituerait aussi un facteur favorable pour le marché.

Selon McLeod, Young Weir, le rendement moyen de 40 obligations au 1er février était de 4.32% vs 4.34% à la fin de 1953.

Union Gas Co. a expédié, en une seule journée, en décembre, 64,350,000 pieds cubes de gaz — ce record fut établi le 23 décembre, alors que la température marqua 14 degrés sous zéro à Toronto. On a donc une idée combien les oléoducs de l'ouest devront transporter du gaz naturel pour pouvoir alimenter l'est du pays.

Selon Barron, la majorité des actions des entreprises sidérurgiques seraient sous-évaluées et elles vendraient à environ 5 fois leurs recettes et leurs dividendes auraient été gagnés 2 1/2 fois en 1953.

Sait-on que la General Motors entend obtenir 48% du volume d'affaires en Amérique du Nord, en 1954, en regard de 46% en 1953 et 42% en 1952?

Les États-Unis prévoient un budget de \$65,500,000,000 pour les dépenses en 1955 et comme les revenus sont estimés à \$62,600,000,000, le déficit budgétaire serait donc de \$2,900,000,000. Incidemment, il y aurait contraction de \$5,300,000,000 de dépenses de moins que celles prévues pour cette année et \$12,300,000,000 de moins que le budget Truman pour 1954 l'avait prévu. De telles contractions devraient être bien vues de Wall Street, vu leur aspect déflationnaire.

L'avisement des taux monétaires et la baisse du rendement des obligations constitueraient des facteurs favorables pour la bourse. Vu les exemptions partielles d'impôts, concernant les dividendes, maints titres mobiliers devraient être plus achalandés.

Il en coûte plus cher pour la main-d'œuvre que pour les matériaux dans la construction des maisons aujourd'hui.

On estime les recettes de l'Industrielle Acceptance Corporation pour 1953 à environ \$6.00 par action.

Un coup d'oeil sur les valeurs offertes au début du mois par la maison de valeurs de placement CASGRAIN & COMPAGNIE Limitée nous permet de constater que les rendements de ces dernières varient entre 3.50% et 5.25%, soit des taux attrayants.

Rankin Inlet Nickel Mines se propose de réduire son capital de 3,607,247 actions à 1,803,623 actions, puis de le porter à 5,000,000 d'actions ordinaires et y ajouter 600,000 actions privilégiées 5%.

Montreal Locomotive Works aura vu ses recettes, en 1953, l'emporter quelque peu sur celles enregistrées en 1952.



M. H. NEAL KARR

M. RALPH P. BENN

M. H. Neal KARR, gérant de l'usine de Saint-Jean de la Singer Manufacturing Company, vient d'être promu au Bureau exécutif de la Compagnie, à New-York, où l'attendent des fonctions spéciales. M. Ralph P. BENN, surintendant général de l'usine de St-Jean depuis avril 1950, a été nommé gérant d'usine.

Bourse de Londres Bourse de Montréal

Pétroles, en vedette
Londres, (Reuters). — On notait surtout hier, à la Bourse de Londres la fermeté des valeurs de tout repos à la suite de l'avisement du taux bancaire aux États-Unis. Les valeurs négatives depuis quelque temps, ont fait l'objet de nombreuses transactions, présument parce que les spéculateurs croient que la mesure américaine sera également adoptée en Grande-Bretagne bientôt.

Les principales valeurs de pétrole étaient fermes et malgré certains déclin conservaient leur fermeté à la fermeture.

Les Kafriques étaient irréguliers et on notait certains mouvements de liquidation. Les cuivres étaient stables mais les diamants étaient calmes après une période d'amélioration au début.

Bourse de Toronto

Toronto (P.C.). — Les prix ont monté hier à la Bourse de Toronto, qui a connu sa séance la plus active. Le virement fut de 4,095,000 actions.

Les papeteries ont pris la tête du mouvement chez les industriels. Les services publics, les aciéries, les aliments et les boissons étaient également fermes. Les manufacturiers ont accusé une majorité de pertes minimes.

Selon les indices de fermeture, les titres industriels ont monté de 1.65 à 325.68; les mines d'or ont monté de 38 à 71.38; les métaux non ferreux ont monté de 60 à 139.19 et les pétroles de l'ouest ont monté de 88 à 93.91.

Marché des oeufs et de la volaille

Les prix des oeufs ici se rattachent de près aux cours d'exportation au cours de la dernière semaine. Le marché s'est maintenu stable au début, puis il a fléchi en fonction de la baisse des prix d'exportation et des approvisionnements disponibles des points d'exportation. Les réceptions des environs ont été légèrement inférieures aux besoins, mais il a suffi d'un petit volume venu de l'ouest de l'Ontario pour combler la différence. Les ventes aux détaillants restent soutenues.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A, gros 47, moyens 44-45, petits 41-42, catégorie B 40, catégorie C 33.

Les expéditions non triées, caisses retournées, rapportent les prix suivants aux producteurs: Catégorie A, gros 45-46, moyens 40-41, petits 37-38; Catégorie B 35-37, catégorie C 30-32.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en cartons d'une douzaine sont comme suit: Catégorie A, gros 45-46, moyens 40-41, petits 37-38; Catégorie B 35-37, catégorie C 30-32.

Voici les prix de détail aux consommateurs: Catégorie A, gros 45-46, moyens 40-41, petits 37-38; Catégorie B 35-37, catégorie C 30-32.

Il y a eu de changements dans les prix de la volaille abattue dont le trébuchement tranquille, vu que les grossistes ont fourni leurs stocks d'entrepos pour fournir la demande des détaillants, laquelle est peu animée comme à l'ordinaire à ce temps-ci. Les arrivages de stocks frais comprennent surtout des poulets de grill et un nombre passable et suffisant de poules pour répondre aux besoins actuels.

Les livraisons de volailles vivantes se composent en majeure partie de poulets légers dont les prix ont fléchi vu l'ample approvisionnement, tandis que les réceptions de poules sont faibles et leurs prix sont stables.

Les commerçants paient les prix suivants pour les volailles en boîtes, livrées: poulets, moins de 3 livres, catégorie spéciale: 32-33; A: 31-32; B: 29-30; C: 20-21; 3 livres, spéciale: 33-34; A: 32-33; B: 30-31; C: 20-24; 4 à 5 livres, spéciale: 41-44; A: 40-43; B: 36-38; C: 22-25; plus de 5 livres, spéciale: 49-51; A: 48-50; B: 40-43; C: 30-31; poulets, moins de 4 livres, spéciale: 32-33; A: 32-33; B: 30-31; C: 21-24; 4 à 5 livres, spéciale: 34-35; B: 32-33; C: 25; plus de 5 livres, spéciale: 37; A: 36-37; B: 34-35; C: 27; jeunes dindons, moins de 18 livres 48; plus de 18 livres 38; canards: 32.

COURS DE L'OR

Londres, (P.C.). — L'or était coté à \$35.15 l'once, en devises américaines, hier, sur le marché libre de l'or en Europe.

Paris, (P.C.). — Le napoléon ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 2,960 francs, hier, sur le marché libre de l'or en Europe. L'algie, pièce d'or américaine de \$10, valait 7,200 francs.

A noter

Aux environs de 40, les actions de Bell Telephone rapportent environ 5 p.c., en tenant compte du dividende actuel de \$2.00.

La Bourse Canadienne apprend de Beaver Lodge Uranium Mines Ltd., que Frohisher Limited a libéré une option de 25,000 actions à 70 cents, au montant total de \$17,500, échue le 1er février 1954. La prochaine option comprend 25,000 actions au même prix, échéant le 1er mai 1954. On compte 2,068,754 actions courantes et 931,246 en réserve au Trésor.

The Bell Telephone Company of Canada annonce à la Bourse de Montréal l'émission, au cours de janvier, de 5,952 actions de capital. Cela porte à 11,422,984 le total des actions en cours au 28 janvier 1954.

Mais moins d'or, de cuivre et d'amiante

L'honorable C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de décembre 1953, concernant la production minière de la province de Québec.

Les expéditions de produits d'argile et de ciment ont été beaucoup plus élevées en décembre 1953 que durant le mois correspondant de l'année précédente. Celles de l'or et de l'argent ont par contre été beaucoup plus basses qu'en décembre 1952, à cause de la grève qui immobilise depuis quelques mois plusieurs mines de métaux de l'ouest de Québec. Il y a aussi eu une légère baisse dans les expéditions d'amiante et de cuivre.

Comparativement au mois précédent, l'or seul a enregistré une hausse appréciable durant le mois de décembre. L'amiante, l'argent, les produits d'argile, la chaux et le ciment ont subi une baisse généralement très accentuée.

Les totaux cumulatifs, pour toute l'année 1953, accusent les augmentations et diminutions suivantes par rapport à l'année précédente: l'argent a monté de 2%, le zinc de 6%, les produits d'argile de 21%, la chaux et le ciment de 2% et le ciment de 2%; l'amiante a baissé de 2 1/2%, l'or de 9% et le cuivre de 1%.

Les chiffres donnés dans ce bulletin ne représentent pas la production mais les expéditions des producteurs en décembre 1953.

	Décembre 1953	Novembre 1953	Douze mois 1953	Douze mois 1952
AMIANTE				
Brut, tonnes	—	—	773	721
Fibres, tonnes	—	—	299,313	328,578
Matériaux courts, tonnes	—	—	585,902	576,924
Total	62,067	63,902	82,397	883,988

	Décembre 1953	Novembre 1953	Douze mois 1953	Douze mois 1952
METEAUX				
Or, onces	65,006	97,725	57,183	1,016,740
Argent, onces	279,079	385,063	303,204	4,624,337
Cuivre, livres	—	—	111,723,780	137,691,702
Zinc, livres	—	—	201,700,732	189,797,061

	Décembre 1953	Novembre 1953	Douze mois 1953	Douze mois 1952
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION				
Produits d'argile	\$643,422	\$562,710	\$775,597	\$8,029,313
Chaux, tonnes	33,084	33,640	38,045	419,401
Ciment, barils	337,694	299,676	715,802	7,400,852

Réorganisation à la Ford of Canada St-Joseph d'Alma

De ses services de ventes et de publicité.

M. Théodore Emmert, premier vice-président de la Ford Motor Company of Canada vient d'annoncer ici ce matin la réorganisation complète de la section Ventes-Publicité de la Compagnie. La section sera, en fait, remplacée par trois groupes distincts, soit un premier groupe d'experts dont la tâche exclusive sera limitée aux questions de recherche et d'organisation et deux nouvelles divisions indépendantes qui s'occuperont spécifiquement de la vente et des problèmes relatifs à la vente.

"Depuis quelque temps, nous nous sommes occupés d'établir petit à petit chez Ford-Canada des groupes d'administrateurs qui ne s'occupent que de problèmes de longue portée", a expliqué M. Emmert. "Ce sont eux qui, à la suite de recherches poussées, décident quelles seront les directions de la Compagnie pour les années à venir et qui s'assurent en outre si leurs décisions sont bien mises à exécution et si les circonstances ont bien changé à leur valeur". Et, parmi ces groupes même", a ajouté le vice-président, "nous comptons des administrateurs qui s'occupent de l'avenir immédiat tandis que les travaux et projets de certains autres couvrent des périodes allant jusqu'à 25 ou 30 ans".

En vertu de la présente réorganisation, George H. Jackson, le vice-président aux ventes et à la publicité s'ajoutera un petit groupe de spécialistes dont la tâche sera de se tenir constamment au fait des tendances du marché et de décider des directives à établir.

Percy G. Willey devient le gérant général de la nouvelle division Ford-Monarch et est chargé de toutes les affaires de sa division tant pour les ventes que pour la publicité des voitures et camions Ford, des automobiles Monarch et des produits Ford de fabrication anglaise.

Morgan A. Snodden devient gérant général de la nouvelle division Mercury-Lincoln-Meteor et est chargé de toutes les affaires de sa division tant pour les ventes que pour la publicité des automobiles et camions Mercury et des voitures Lincoln et Meteor.

James C. Miller qui était jusqu'ici le gérant des services publicitaires, sera désormais attaché au bureau de M. Jackson à titre de directeur de la publicité. G. Ernest Milton, dont le bureau demeurera à Montréal devient adjoint du vice-président aux ventes et à la publicité et se spécialisera dans l'étude des marchés et les problèmes relatifs au commerce des véhicules usagés.

On annonce en même temps la création d'un nouveau service d'organisation et de distribution de la production qui visera à améliorer encore et accélérer la fabrication et la livraison des produits. M. E. Douglas Graham vient d'être nommé à la direction de ce nouveau service où il sera assisté par Beverly D. Park.

Grains, irréguliers

Winnipeg, (P.C.). — Les grains ont affiché une tendance irrégulière, hier, à la fermeture de la Bourse des grains de Winnipeg. Le seigle et l'avoine étaient légèrement en hausse, l'orge était inchangée et le lin a baissé en général.

Des expéditeurs domestiques ont acheté de l'avoine et de l'orge. Des intérêts américains ont également acheté de l'avoine. La demande américaine et locale pour le lin a fléchi en dépit d'un léger appui des industriels et des expéditeurs.

Le point saillant des transactions peu importantes a été celui des exportations. Le Japon a acheté de l'orge, du blé et du lin et le Royaume-Uni deux cargaisons de blé.

Il n'y avait pas de renseignements disponibles au sujet de chargements de blé canadien pour fins d'exportations depuis la fermeture de la Bourse, jeudi.

Les prix des catégories supérieures de blé d'accord international et domestique de deuxième classe ont fléchi de 1/4 de cent, sauf le Durum de deuxième classe qui a baissé de trois cents.

Bourse de N.-York

L'enthousiasme du début s'est ralenti, hier, à Wall Street

New-York (P.A.). — Il y a eu beaucoup d'émotion, mais peu de progrès dans les prix à la Bourse de New-York, hier.

Le marché a fermé légèrement en hausse après une séance marquée de mouvements irréguliers vers la hausse. En fait, le marché s'est maintenu à des changements minimes ne dépassant pas un point dans un sens ou dans l'autre. Il y a eut de bons gains toutefois chez les pétroles et les actions de la fermeture.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de 10 cents pour fermer à \$114.70, son meilleur niveau depuis le 27 mars 1953.

Le virement a atteint 2,030,000 actions, dépassant les 2,000,000 pour la cinquième fois cette année.

À la Bourse américaine, les prix étaient en hausse et le virement fut de 620,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont généralement monté.

LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

No. 87

Dans l'affaire de la faillite de Joseph Ovide Weilbrenner, (Canada Granite & Marble 6567, rue Chamond, Reg'd.)

Montreal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH OVIDE WEILBRENNER, de Montréal, dans la Province de Québec, a fait une cession le 31ème jour de février 1954 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ème jour de mars 1954, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 16, Palais de Justice, à Montréal, Qué.

Daté de Montréal ce 3ème jour de février 1954.

J.-ARMAND DUHAMEL, Syndic.

BUREAU: 152 rue Notre-Dame, MONTREAL, P.Q.

Les clients de DUPLI-COPY Ltée

sont priés de prendre note du récent déménagement des bureaux de cette compagnie au no 417, rue St-Pierre, Suite 21, Tel. MA-4527.

À la suite des rapides progrès réalisés par l'entreprise au cours des dernières années, les bureaux de Dupli-Copy Ltée ont dû être déménagés dans des locaux plus spacieux. M. Reilly et son personnel demeurent au service de leurs nombreux clients, qu'ils seront en mesure de servir avec encore plus d'efficacité dans l'avenir.

M. W. S. REILLY, président de Dupli-Copy Ltée

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES

Notons inviter les communitaires religieuses à se procurer nos services particuliers.

CH. 47A, 204, Notre-Dame ouest Tel. MARQUEE 2383-2384

AVOCATS

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel

AVOCATS ET PROCUREURS

Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel

204 ouest, Notre-Dame - LA. 1128-7-8

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve d'invention

ALBERT FOURNIER

PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 S.E. CATHERINE MONTREAL

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.C.M.C. de la Faculté de Médecine de Paris

Maladies génitales endocrinologiques, urinaires, digestives, etc.

F.R. 5252 816 Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

J.-A. ALBERT JEAN

Satisfaction garantie. Prix modérés

REPARATIONS GENERALES

Menuiserie, peinture, plâtrage, tapiserie, blanchissage, etc.

2248 rue DELORMIER, MONTREAL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

Pierre Elliot Trudeau à l'U. de M.

La peur conduit au fascisme, le fascisme à la révolution

par Gilles DUGUAY

"La peur conduit au fascisme, le fascisme à la révolution..." dont personne ne veut, mais qui s'impose parfois d'elle-même. Ce n'était pas une menace mais une exhortation de l'économiste Pierre Elliot Trudeau. Une attitude de réactionnaire, une attitude de peur de la part des capitalistes devrait être remplacée par une attitude de compréhension. "Et comprendre le socialisme, a dit M. Trudeau, c'est comprendre qu'il a fait l'homme et en sa libération éventuelle, peut comprendre qu'il remplace peu à peu le capitalisme."

Les quelques cents étudiants qui écoutaient l'exposé de Pierre-E. Trudeau mardi soir dernier, ont reçu les idées de l'économiste avec sympathie, presque avec enthousiasme. C'était lors d'un symposium organisé par le président des conférences Mignault, l'étudiant en droit Alfred Dubuc. Le symposium sous le titre général d'"Organisation de la société", groupait Roger Dehen, professeur en relations industrielles (dont on lira l'exposé sur le capitalisme dans un prochain numéro du Devoir), Pierre-

amener la production à servir le bien commun: contrôle public ou propriété publique.

Les différents aspects du socialisme sont ceux de Marx, des fabians et la social-démocratie, mais le socialisme, sous quelque aspect qu'on l'envisage, présente l'immense avantage de continuer une lutte que la bourgeoisie a commencée, mais qu'elle a interrompue parce que celle-ci ne la servirait plus: la lutte pour la libération de l'homme qui tend à devenir un être individuellement valable.

Autrement, pour faire éclater les cadres de la société médiévale, la bourgeoisie s'est alliée à la masse. Bourgeois et prolétaires ont fait la révolution. Mais les bourgeois ne veulent plus continuer la lutte pour le progrès et les prolétaires doivent désormais lutter seuls pour affirmer la dignité de l'humanité.

Le changement semble inscrit dans le sens de l'histoire, il s'opérera vraisemblablement. Les plus grands économistes capitalistes l'affirment eux-mêmes. C'est un fait admis que cette évolution ou révolution. Mais ce qui n'est pas encore trouvé c'est le "comment".

Historique

M. Trudeau a d'abord fait l'histoire du socialisme "qui est une doctrine, une façon d'envisager la société et qui remonte à l'antiquité alors que Platon traçait le modèle d'une société aristocratique mais absolument communiste. "Et les stoïciens qui voulaient que chacun donne selon sa capacité et reçoive selon ses besoins. Les saint-simoniens de leur côté voulaient que chacun donne selon sa capacité mais reçoive selon son travail. Quoi qu'il en soit des divergences des systèmes socialistes, ils tendent tous à la limitation de la propriété privée "qui a comme conséquence d'opprimer celui qui ne la possède pas."

Une rapide recension des maux inévitables du capitalisme amène l'exposé des remèdes proposés par les socialistes dont le premier est la détermination de l'emploi des sources de production, non plus pour le profit mais pour le bien commun. Et, second remède, pour

Violence ou non-violence

Tout dépendra de la réaction. Si les capitalistes se raidissent, ils évolueront fatalement vers l'état fasciste et l'état fasciste éclatera fatalement dans la révolution. La peur de la bourgeoisie entraînera sa perte.

Une attitude de compréhension devant l'évolution serait plus rationnelle. Les capitalistes auront tout le loisir et toute la liberté de démontrer que leur système est bon. Les capitalistes n'ont d'ailleurs rien à craindre puisqu'ils contrôlent les moyens de propagande et d'information. "Ceux qui sont conservateurs ont bien droit de l'être, mais pour que l'état conservateur continue ses bienfaits il faudrait qu'il évolue vers une plus grande participation des masses au fruit du progrès."

Un Québec socialiste

Parlant de l'étrange coïncidence entre la propriété privée et l'intérêt des religions, M. Trudeau a dit qu'il était temps que le Québec perde ses préjugés religieux vis-à-vis du socialisme. "Pendant dix ans l'épiscopat a condamné le C.C.F. et à tout à coup décondamné sans que le C.C.F. ait changé en aucune façon." Le socialisme n'est pas contre la propriété privée, il est pour la propriété, au contraire, mais pour une propriété qui soit répartie dans les mains

Le maire Bourque et la campagne du lait

"De toutes les bonnes actions au crédit des clubs de bienfaisance et autres organisations du genre, il n'y en a pas qui soient plus dignes de la sympathie du public que celles qui sont destinées à aider directement les enfants," écrivait récemment le maire Romuald Bourque, d'Outremont, dans une lettre qu'il faisait parvenir aux deux Progress Clubs de Montréal et de Saint-Laurent pour leur dire qu'il appuyait fortement leur campagne courante du Lait. M. Bourque est l'un des patrons de cette campagne.

"Nos enfants sont notre plus bel actif national", écrivait-il. "L'avenir de notre pays dépend de notre capacité de former des citoyens pour demain, des hommes qui seront sains de corps et d'esprit. Avec cette campagne du lait pour les écoliers, les Progress Clubs contribuent largement à atteindre cet objectif."

M. Bourque dit que la valeur de cette contribution ne se mesure pas en gallons de lait ni au nombre d'enfants qui en ont reçu; l'œuvre de ces membres est celle de véritables citoyens et elle bénéficiera à toute la société pour des années à venir. "Ils apprennent aussi aux enfants à comprendre le sens humanitaire et c'est pourquoi tous les bons Canadiens devraient avoir à cœur de soutenir les succès de cette campagne et d'y contribuer en faisant montre de générosité."

L'objectif de la campagne est de \$40,000. Cet argent servira, comme dans le passé, à distribuer gratuitement aux enfants sous-alimentés et nécessiteux des écoles plus de 500,000 bouteilles de lait et 400,000 capsules de vitamines. La distribution est faite durant toute l'année scolaire dans les écoles catholiques et protestantes sans distinction de race ou de religion. Les deux Commissions scolaires de Montréal ont donné leur appui à la campagne.

du plus grand nombre et non seulement dans les mains d'un petit groupe d'exploiteurs.

Lorsque le Québec aura perdu un peu de son *super ego*, lorsqu'il cessera de se croire incapable de gouverner lui-même, lorsqu'enfin il sera un peu plus démocratique, alors il sera mûr pour le socialisme qu'il adoptera d'embelle.

La lutte pour la démocratie, la lutte pour le socialisme est un risque, "mais (citant Bernanos) il vaut mieux risquer son âme que de la renier."

Campagne pour la retenue syndicale

Niagara Falls, Ont. (P.C.) — Les dirigeants de la Fédération du travail de l'Ontario (CO-OPCT), réunis en congrès à Niagara Falls, ont fait savoir, hier soir, que leur groupe projetait de lancer une campagne en vue de faire amender la législation ouvrière afin d'en faire rendre obligatoire la retenue syndicale.

Ils ont déclaré que la fédération engage tous ses membres affiliés à écrire aux représentants à l'Assemblée législative en leur demandant de favoriser cette mesure.

M. George Burt, président de la fédération, a dit qu'il recommanderait aujourd'hui dans un discours l'établissement par le gouvernement provincial d'une commission des relations ouvrières pour étudier tout changement proposé à la législation du travail.

Le divorce s'établit donc chez nous entre culture et technologie. Quand la culture n'est plus sagesse et doctrine de vie, la technologie tend normalement à s'y substituer, et l'on aboutit à la technocratie.

Une évolution aussi générale en notre temps doit avoir des causes anciennes. Effectivement, il faut remonter au moyen âge pour voir prendre forme les facteurs en présence: mouvement commercial d'une part, mouvement scientifique de l'autre, mouvement philosophique aussi, celui-ci plus ancien, chacun des trois se développant de son côté.

Des causes multiples favorisent les oppositions plus que les rapprochements. Un monde économique nouveau, ayant confisqué à son profit le mouvement scientifique, s'affranchit du système de valeurs de la chrétienté et s'érige en fin autonome.

C'est ce drame dont nous sommes à revivre pour notre compte les prodromes. Et c'est pour en prévenir les suites tragiques que nous devons tenter de résoudre le problème concret qu'ils nous posent.

Il ne peut être question de reprendre la solution déjà préconisée au début de ce siècle, et qui nous faisait une vocation de laisser à d'autres le souci des biens terrestres: une nation ne peut vivre sans une économie tendant vers le progrès. Par ailleurs, les solutions qui reconnaissent tacitement la validité de l'ordre socio-économique actuel ne sont pas plus réalistes. Elles peuvent se sérier selon un ordre de radicalisme croissant, allant du seul accroissement de la part faite aux sciences dans nos programmes jusqu'à l'assimilation pure et simple au milieu anglosaxon. Leur défaut commun est de laisser entendre qu'un monde technicien peut se régulariser lui-même, sans faire appel à un ordre conscient de valeurs supérieures.

Pour juger ce postulat, il n'est plus nécessaire de recourir à la seule raison, puisque l'histoire contemporaine nous en fait toucher les conséquences.

La où la technocratie est érigée en système politique, l'homme est devenu une chose, un rouage au même titre qu'une machine. Si l'un ou l'autre prétend encore af-



VERS LA FLORIDE ET CUBA — Ces jours derniers un groupe de voyageurs partait de Québec à bord d'un autobus Greyhound pour se rendre en Floride, puis à Cuba. Ce voyage organisé par l'agence TOURISME ET TRAVAIL groupait des voyageurs venus de tous les coins de la province de Québec.

Notre civilisation (X)

L'enseignement doit être l'agent d'une civilisation plus humaine

C'est de la crise actuelle de notre enseignement que le R. P. Robert Picard, S.J., a traité dans son double cours de lundi soir, à la chaire de "civilisation canadienne-française", à l'Université de Montréal. Ces cours étaient les 5e et 6e d'une série donnée par le Père Picard sur "l'histoire et l'état de l'enseignement au Canada français".

En bref, le conférencier estime que notre enseignement en particulier et tout notre mode de vie en général affrontent un grave problème avec l'industrialisation de plus en plus rapide de notre pays. Le danger, a-t-il souligné, est que les valeurs spirituelles soient entraînées dans le même mépris que pourraient mériter certaines de nos catégories culturelles et certains détails d'organisation pratique de notre enseignement.

L'industrialisation qui se fait à vive allure depuis trente ans, et plus encore depuis dix ans, nous révèle l'importance d'une compétence technologique dont n'avait idée notre société patriarcale d'autrefois. Notre système d'enseignement, sans préoccupation d'études spécialisées, sauf au niveau des professions libérales, s'en trouve forcément inadéquat.

D'où sentiment d'impréparation et d'infériorité technique, de plus en plus marqué chez ceux qui cherchent à faire leur vie dans ce monde industrialisé; c'est déjà la démotivation. En même temps, plaintes et reproches à l'adresse de ceux qui n'ont pas prévu, et critiques contre un système d'enseignement qui déçoit.

La classe dirigeante, troublée par un fait nouveau que ses catégories culturelles ne l'aident pas à comprendre, improvise des solutions plus ou moins heureuses qui ne répondent qu'en partie au problème, faussent l'équilibre interne de notre enseignement, et laissent s'exaspérer la maladie.

Le peuple perd la confiance qu'il avait autrefois en ses dirigeants. Une culture populaire étant une sauvegarde insuffisante contre les attrait irrésistibles, il se laisse gagner par un mode de vie qui ne correspond plus à ses valeurs culturelles.

Dès lors c'est la vie elle-même qui détruit notre culture, en nous accablant à une assimilation qui souvent nous a fascinés. Si nous croyons véritablement à nos valeurs dans un monde qui aspire à les retrouver, nous pouvons mesurer la gravité qu'aurait pareille démission au jugement de l'histoire et de la Providence.

Le divorce s'établit donc chez nous entre culture et technologie. Quand la culture n'est plus sagesse et doctrine de vie, la technologie tend normalement à s'y substituer, et l'on aboutit à la technocratie.

Une évolution aussi générale en notre temps doit avoir des causes anciennes. Effectivement, il faut remonter au moyen âge pour voir prendre forme les facteurs en présence: mouvement commercial d'une part, mouvement scientifique de l'autre, mouvement philosophique aussi, celui-ci plus ancien, chacun des trois se développant de son côté.

Des causes multiples favorisent les oppositions plus que les rapprochements. Un monde économique nouveau, ayant confisqué à son profit le mouvement scientifique, s'affranchit du système de valeurs de la chrétienté et s'érige en fin autonome.

C'est ce drame dont nous sommes à revivre pour notre compte les prodromes. Et c'est pour en prévenir les suites tragiques que nous devons tenter de résoudre le problème concret qu'ils nous posent.

Il ne peut être question de reprendre la solution déjà préconisée au début de ce siècle, et qui nous faisait une vocation de laisser à d'autres le souci des biens terrestres: une nation ne peut vivre sans une économie tendant vers le progrès. Par ailleurs, les solutions qui reconnaissent tacitement la validité de l'ordre socio-économique actuel ne sont pas plus réalistes. Elles peuvent se sérier selon un ordre de radicalisme croissant, allant du seul accroissement de la part faite aux sciences dans nos programmes jusqu'à l'assimilation pure et simple au milieu anglosaxon. Leur défaut commun est de laisser entendre qu'un monde technicien peut se régulariser lui-même, sans faire appel à un ordre conscient de valeurs supérieures.

Pour juger ce postulat, il n'est plus nécessaire de recourir à la seule raison, puisque l'histoire contemporaine nous en fait toucher les conséquences.

La où la technocratie est érigée en système politique, l'homme est devenu une chose, un rouage au même titre qu'une machine. Si l'un ou l'autre prétend encore af-

UNE ADMISSION

Des critiques qui sont plus que justifiées

Ottawa (P.C.) — Le directeur de la Société centrale d'hypothèques et de logements a dit hier à un comité des Communes que les critiques voulant que l'inspection des immeubles par la Société laisse à désirer "sont plus que justifiées dans certaines régions."

M. D. B. Mansur a dit que la Société d'habitation du gouvernement a éprouvé des difficultés à trouver des inspecteurs qualifiés et que naturellement "les inspections ne sont pas parfaites".

Cependant, la Société tente d'améliorer cet état de choses. Elle puise dans le personnel des entreprises de défense. Elle tente également de sélectionner l'inspecteur la qualité mais l'uniformité des inspections des immeubles.

"Dans un avenir rapproché", a dit M. Mansur, au comité bancaire des Communes, "nous allons entendre les hauts cris des constructeurs au sujet des exigences

irraisonnables de la Société centrale d'hypothèques et de logements qu'ils qualifient d'autocratique."

Ce comité se livre à un examen minutieux de la loi de l'habitation du gouvernement qui permettra aux banques de se lancer dans les prêts hypothécaires, qu'elle réduira la mise de fonds et prolongera la durée de l'hypothèque pour les maisons construites en vertu de la loi nationale de l'habitation.

Certains membres du comité, compris deux libéraux, s'en sont pris à cette loi parce qu'elle offre peu d'avantages aux locataires du

Tél.: CR. 5700
MAGNUS POIRIER
Entrepreneur
Pompes Funèbres
Expert
Embaumeur
6603, rue
ST-LAURENT

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: 518 RACHEL EST
Bureau: 528 RACHEL EST
(coin Laurier ouest) FAIKIRK 3571

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC
— Etabli en 1880 —
Lucien-D. Viau, C.A. Hon. sec.-trés. - 430, Edifice Canada Cement - Tél.: LA. 9263-4

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
A.W. Archambault, C.A., A. Leford, C.A., D. Marchand, C.A., J. Henri Rivin, C.A., Gerald Arthur, C.A.
159 ouest, rue Craig BE. 3003

CLAIROUX & NORMANDIN
COMPTABLES AGRÉÉS
Delphis Claioux, C.A., Yvon Normandin, C.A., Gilles Normandin, C.A.
203, Place d'Youville, MA. 3710

ARMAND & FILLION
COMPTABLES AGRÉÉS
F. Armand, C.A., J. A. Fillion, C.A., J. Armand, C.A., M. Goyette, C.A., M. Armand, C.A., B. Fortin, C.A.
132 o., rue St-Jacques, PL. 8476

ROLAND R. BEAUDRY
COMPTABLE AGRÉÉ
3999 est, Ontario AM. 6434

BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
Hon. Paul Beaulieu, C.A., Roger Dugre, C.A.
10 est, rue St-Jacques MA. 5344
168 rue Jacques Cartier 6-7041 ST-JEAN

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
L. Belanger, C.A., J. Belanger, C.A., H. Bertrand, C.A., R. Beaudin, C.A., 630 ouest, rue Dorchester, UN. 6-6591

BELANGER & DAHME
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

CAMILLE BENOIT
COMPTABLE AGRÉÉ
2393, Boul. Rosemont TA. 8486

BERNIER & BERNIER
COMPTABLES AGRÉÉS
J. Lucien Bernier, C.A., Georges Bernier, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques HA. 6474

PAUL E. BONNIER & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

ERNEST CARDINAL
COMPTABLE AGRÉÉ
10 ouest, rue St-Jacques HA. 3073

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
Paul Chartre, C.A., J. Samson, C.A., J. Beauvais, C.A., J. Belair, C.A., J. Chartre, C.A., J. Samson, C.A., J. Beauvais, C.A., J. Belair, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn Rimouski

PAUL GONTHIER
associé à titre pratique
COMPTABLES AGRÉÉS
Montréal - Québec - Rouyn Rimouski

ROGER GAUVIN & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
Roger Gauvin, C.A., Maurice Gauvin, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-7134

GERARD LABELLE
COMPTABLE AGRÉÉ
1396 ouest, Ste-Catherine
Chambre 321 UN. 6-0897

LAVALLE, BEDARD LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGRÉÉS
H. Lavalle, C.A., R. Bedard, C.A., R. Lyonnais, C.A., J. Messier, C.A., Lionel Gascon, C.A., Jean Lussier, C.A., Paul H. Drouin, C.A., J. Desmarais, C.A., Paul L. Noireux, C.A., Emile Fortin, C.A., Jean Gaudreau, C.A., R. Stedil, C.A., Paul Nadeau, C.A., David Crockett, C.A., Maurice St-Louis, C.A., Robert Jacques, C.A.
Edifice Kent - 10 est, St-Jacques MA. 7085 - MONTREAL
SHERBROOKE - TROIS-RIVIERES

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., T. Péri, C.A., R. Melasse, C.A., R. Caron, C.A., R. Dionne, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 8148

RUFIANE, LEBLANC & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
J. J. Rufiane, L.S.C., C.A., Fernand E. Lefebvre, L.S.C., C.A.
418, rue St-Sulpice PL. 2703

ROBERT ST-DENIS & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
6459 ave. Christophe-Colomb (angle Beaubien) GR. 2797

Paul E. TRUDEL
COMPTABLES AGRÉÉS
Edifice Aldred LA. 8201

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
C. A. Desroches, C.A., Fernand Ruellet, C.A.
159 ouest, rue Craig MA. 1339

VIAU & ROBIN
COMPTABLES AGRÉÉS
L.D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chabillon, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun, Y.O. 0642



"TRANCHMONTAGNE"
LES FILS D'ALFRED BERNIER
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE. 4426



Equilibrer votre retraite

... AVEC UNE RENTE SUR L'ÉTAT

Vous pouvez obtenir une rente plus élevée durant toute votre vie, à un coût moindre, en incorporant une rente sur l'État à la pension accordée en vertu de la loi de la sécurité de la vieillesse. Renseignez-vous sur ce plan de rente égalisée.

Vous pouvez acheter des rentes sur l'État comptant ou par paiements mensuels. Elles sont payables immédiatement ou à un âge convenu. Elles ne peuvent s'abroger, même si vous manquez un paiement. Aucun examen médical n'est exigé.

Assurez-vous AUJOURD'HUI pour DEMAIN!
Représentants des Annuités de district, 685 rue Cathcart, Montréal.
Tél. MARQUETTE 1188

POSTEZ CE COUPON (SANS AFFRANCHISSEMENT) AUJOURD'HUI
Envoyez-le à: Directeur, Service des rentes sur l'État, Ministère du Travail, Ottawa, Ont. (France) DP1
Veuillez me faire parvenir des renseignements montrant comment une rente sur l'État canadien peut m'assurer une retraite à peu de frais.

Mon nom est (M., Mme, Mlle)
Je demeure à
Date de naissance
Âge où la rente doit entrer en vigueur
Téléphone
Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels.



AUER LIGHT
Manufacturing Co. Limited
Fondée 1892
Propriétaires:
Lionel COTE — Roland PICARD
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES EN GROS
461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1



DOMINION BELTING
Montréal
471 St-Jacques O.

Le Loup et la Cigogne

Les loups mangent gloutonnement. Un Loup donc étant de fratrie Se pressa, dit-on, tellement Qu'il en pensa perdre la vie: Un os lui demeura bien avant au gosier. De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier, Près de la passe une Cigogne. Il lui fait signe; elle accourt. Voilà l'opératrice aussitôt en besogne. Elle retire l'os; puis, pour un si bon tour, Elle demanda son salaire. "Votre salaire?" dit le Loup: Vous riez, ma bonne comète! Quoi? ce n'est pas encore beaucoup D'avoir de mon gosier retiré votre cou? Allez, vous êtes une ingratitude. Ne tombez jamais sous ma patte."

MORALE: L'homme
qui risque gros n'en est souvent pas plus riche pour ça. N'est-il pas plus sage de déposer une portion de votre salaire chaque jour de paie, à votre compte d'épargne de la Banque Canadienne de Commerce? Ainsi, le loup ne sera jamais à votre porte.



La Banque Canadienne de Commerce

4-637

HORIZONS SPORTIFS

(par BERT SOULIERE)

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Il y eut une période où les Canadiens détenaient la première place dans le classement de la Ligue Nationale. Aujourd'hui, ils doivent se contenter de la troisième position, un point derrière les surprisants Maple Leafs de Toronto. Et les joueurs de King Clancy ont cet avantage d'avoir deux parties de plus à jouer que les hommes de Dick Irvin. Les trois quarts de la saison régulière sont presque écoulés. C'est dire que les représentants de la Ville-Reine sont, mathématiquement, en bien meilleure posture que les Habitants. A l'heure où les Red Wings de Detroit jouent, il semble pratiquement certain que les porte-couleurs de Tommy Ivan vont terminer au premier rang pour la sixième année consécutive.

DETROIT A UNE AVANCE CONFORTABLE

Actuellement, les Red Wings mènent le bal avec une avance de neuf points sur le Toronto. C'est une avance confortable à cette période de la saison. Il faudrait que les représentants de la Ville des Automobiles soient victimes d'une malchance inouïe pour ne pas s'assurer le championnat. En ce qui concerne la conquête de la coupe Stanley, c'est une tout autre affaire. Car tout peut survenir dans une courte série. Il suffit que le meilleur club soit privé d'un ou deux de ses meilleurs joueurs pour être éliminé par une équipe de calibre inférieur. Il serait osé de prédire que le Bleu, Blanc Rouge va terminer la saison en deuxième position. Evidemment, les Canadiens peuvent réussir l'exploit. Mais pour l'accomplir, ils se doivent de jouer du meilleur hockey qu'ils ne l'ont fait jeudi soir dernier contre les Maple Leafs de Toronto.

LA DEFENSE A FAIT PITTE

Les Habitants n'ont pas trop bien figuré dans cette défaite de 4 à 2. Le petit McNeil a continuellement été bombardé par l'artillerie des Maple Leafs. Et n'eût été de sa tenue dans ses buts, les visiteurs auraient triomphé par une marge plus élevée. Harry Lumley a eu la besogne facile dans sa forteresse. Sa défense fut aussi bonne que fut mauvaise celle des Canadiens. Les Leafs ont pénétré à volonté dans le territoire adverse. Gordie Hannigan, George Armstrong et Teeder Kennedy ont été des menaces constantes pour McNeil, tandis que les jeunes Tim Horton et Jim Morrison, ainsi que le vétéran Jim Thompson ont abattu chacun un travail colossal à la ligne bleue. Après la partie, nombre de spectateurs faisaient les éloges de Tim Horton. Avec raison d'ailleurs, car Horton est appelé à devenir une étoile sous la grande tente. En plus d'être un joueur d'arrière-garde émérite, il peut déclencher des offensives dangereuses.

CHANGEMENTS EFFECTUES

Horton justifie, par son rendement, son choix sur la deuxième équipe d'étoiles pour la première moitié du calendrier des joutes. Dick Irvin a déjà commencé à effectuer des changements pour découvrir une combinaison victorieuse au sein de son équipe. La situation n'est pas tellement alarmante, mais elle pourrait le devenir. L'on sait que les Canadiens ont un très pauvre record à l'étranger. Leur dossier est très enviable sur la glace du Forum. Mais leurs deux dernières défaites encaissées aux mains des Rangers et des Leafs sur la patinoire de la rue Sainte-Catherine ont sûrement plongé Dick Irvin dans l'inquiétude. Le mentor du Tricolore, non satisfait du rendement de Dick Gamble, a décidé de le céder au Royal de Pit Morin. Pour combler le départ de Gamble, Irvin a rappelé Lorne Davis. Et Paul Meger demeurera avec le club, du moins pour les deux parties de fin de semaine.

LES RANGERS FONT FUREUR

L'on sait que dans ses deux parties contre les Rangers, le Canadien sera privé des services de Bernard "Boum Boum" Geoffron. Son absence se fera sûrement sentir. Même sans Geoffron, les Habitants alignent, sur papier du moins, une meilleure équipe que les New-Yorkais. Mais les Rangers, depuis qu'ils sont pilotés par Muzz Patrick, font actuellement fureur dans le circuit Campbell. Ils gagnent régulièrement. Ils traversent une période victorieuse, alors que les Habitants sont dans une léthargie. Les joueurs du Canadien sont combattifs. C'est vrai. Mais la combativité n'est pas suffisante pour conduire un club au triomphe. Il faut compter des buts. Et les hommes de Dick Irvin, depuis quelque temps, sont peu dangereux devant les filets des adversaires. Tant qu'il y a de l'espoir, il y a de la vie. Les Canadiens n'ont aucune raison de désespérer. Mais s'ils aspirent à déloger Toronto de la deuxième position, ils devront jouer mieux que jeudi dernier.

Inscriptions des Golden Gloves reçues jusqu'au 20 février

La pesée des boxeurs aurait lieu le 28, à la Palestre Nationale — Les dates des éliminatoires seront annoncées bientôt

Une importante réunion a été tenue mercredi soir à la Palestre en vue des Golden Gloves, dont les finales doivent être disputées au Forum le 12 avril prochain sous les auspices de la Palestre Nationale. Tous les directeurs et instructeurs de clubs de boxe amateur de la ville étaient présents et la réunion, sous la direction de M. Dennis White, surveillant de la boxe amateur dans la province de Québec, et ont fait tous les arrangements pour le 12 avril prochain.

Il fut aussi entendu que les inscriptions fermeront le 20 février prochain et que la pesée des boxeurs aurait lieu le 28 février à la Palestre Nationale dans l'après-midi.

Un relevé sommaire des inscriptions a révélé qu'un nombre record de boxeurs expérimentés et novices participeraient à ce grand tournoi dont les éliminatoires commenceront au début de mars. De fait, on a calculé qu'avec le nombre estimé de boxeurs éligibles, il faudrait environ neuf ou dix séances préliminaires pour compléter le triage avant les finales qui doivent être disputées au Mont-St-Louis, les 7 et 8 avril, avant la finale au Forum, le 12.

Un comité de sélection qui sera appelé à décider de l'éligibilité des boxeurs dans les différentes classes a aussi été formé avec M. James Regan comme président, MM. Sylvio Mireault, Eddie Supple et Rudy Martineau comme membres.

Une fois les inscriptions complétées, le comité de boxe de l'U.A.A. du Canada verra à l'allocation des dates aux différents clubs pour les éliminatoires ainsi que la date de chacun de ceux-ci. M. Paul Girouard, président du Conseil d'administration de la Palestre Nationale et du comité des Golden Gloves, souhaite la bienvenue aux visiteurs et déclare qu'avec une telle coopération le tournoi des Golden Gloves pourrait être le plus grand succès de toute son histoire.

Informations: L. L'Heureux, RA-7354; J.-P. Hélin, AM-6830; C. Boileau, UN-69403; Yvon Gagné, VI-7201.

Le hockey

HIÉR
Ligue Junior
Guelph 10 Jonquière 3
Kitchener 3 Québec 0
Hamilton 3 Royal 0
Ligue Américaine
Sarnia 4 Molson 1
Sarnia 5 C.P.R. 2
Ligue Montréal
C.N.R. 11 Northern 7
C.N.R. 10 en semi-finale
Ligue Interscolaire
Laval 2 Toronto 2

CE SOIR
Ligue Nationale
Rangers à Canadien
Chicago à Toronto
Detroit à Boston
Ligue Américaine
Providence à Pittsburgh
Cleveland à Hershey
Buffalo à Syracuse
Ligue du Québec
Springfield à Ottawa
Québec à Springfield
Ligue Junior
Laval à Trois-Rivières
Ligue Provinciale
St-Thérèse à St-Jérôme
St-Vincent à Cornwall

DEMAIN
Ligue Nationale
Canadien à Rangers
Toronto à Chicago
Detroit à Boston
Ligue Américaine
Syracuse à Cleveland
Pittsburgh à Buffalo
Hershey à Providence
Ligue du Québec
Springfield à Québec
Ottawa à Valleyfield
Royal à Chicoutimi
Ligue Junior
Royal à Marlborough
Québec à St-Michaels
Trois-Rivières à Canadien
Ligue Provinciale
St-Jérôme à St-Thérèse
Cornwall à St-Vincent

Le classement

Ligue Nationale	J	V	D	N	P	Pts
Detroit	50	29	12	9	140	87
Toronto	48	25	15	8	105	82
Canadien	47	22	18	7	102	79
Boston	50	21	23	6	121	58
Rangers	50	20	23	7	115	58
Chicago	50	20	23	7	115	58

Ligue Américaine	J	V	D	N	P	Pts
Buffalo	52	31	15	6	155	68
Cleveland	51	24	21	6	141	55
Hershey	50	22	21	7	140	51
Pittsburgh	47	21	22	4	150	46
Syracuse	51	20	28	3	133	43
Providence	51	18	30	3	130	39

Ligue du Québec	J	V	D	N	P	Pts
Chicoutimi	52	32	12	8	171	50
Royal	50	25	18	6	161	54
Ottawa	50	24	22	4	150	52
Shawinigan	50	22	21	7	141	51
Valleyfield	50	24	22	2	149	50
Québec	50	22	24	4	141	48
Springfield	53	18	27	4	140	42

Ligue Québec Junior	J	V	D	N	P	Pts
Canadien	39	34	4	1	134	69
Québec	41	24	14	3	108	51
St-Jérôme	42	16	2	1	132	34
St-Vincent	40	6	23	1	100	17

Ligue Provinciale	J	V	D	N	P	Pts
Cornwall	41	25	12	4	103	54
St-Thérèse	41	19	17	5	138	43
St-Jérôme	42	16	2	1	132	34
St-Vincent	40	6	23	1	100	17

Les meilleurs compteurs

Ligue Junior	J	V	D	N	P	Pts
Richard, Canadien	44	42	86			
Goyette, Canadien	34	40	74			
Provost, Canadien	22	30	72			
Vinet, Canadien	37	34	71			
Boucher, Canadien	27	37	64			
Provost, Canadien	25	34	59			
Gendron, Tr-Rivières	30	27	57			
Lalonde, Tr-Rivières	19	37	54			
Provost, Québec	25	34	59			
Houle, Tr-Rivières	24	33	47			
MacPherson, Tr-Rivières	22	31	43			
MacPherson, Tr-Rivières	22	31	43			
Michelin, Tr-Rivières	20	23	43			

Pancho Segura, un tennisman de l'Equateur, a remporté le simple final, 8-5, contre l'Australien Frank Sedgman, hier soir, au Forum, devant environ 4,500 spectateurs. Chaque simple était de 12 parties au minimum et le premier à gagner huit parties était déclaré vainqueur.

Segura a fait preuve d'une grande expérience pour son jeune rival des Antilles. La rencontre fut excitante au possible. Dans les deux autres simples, Budge a perdu contre Segura et Gonzales a subi l'échec contre Segura.

Don Budge a été vaincu 8-4 par Pancho Segura. Budge en dépit de la défaite a impressionné les spectateurs. Il a été erratique dans ses placements, mais à plusieurs occasions il a réussi des coups qui lui ont valu de chaleureuses ovations. Segura, plus rapide à cause de son jeune âge, n'a pas commis trop d'erreurs. Se fut un match en simple, mais celui de ce dernier était plus précis.

Le vainqueur de cette série se fera face au Dow en finale.

Le Canadien aura-t-il un nouveau champion chez les poids moyens lundi soir quand la Canadian Athletic Promotions présentera son deuxième programme de boxe de l'année à l'Auditorium du collège Mont-Louis? Voilà une question que se posent des milliers de fervents locaux de la boxe.

Claude Fortin, un jeune boxeur montrealais qui possède une vaste expérience chez les professionnels, prétend qu'il sera couronné champion lundi soir quand il s'affrontera à Marcel "Rocky" Brisebois qui risquera son titre pour la dernière fois de son carrière et je me suis toujours bien acquitté de ma tâche.

"J'ai souvent vu Brisebois à l'œuvre et je suis convaincu que j'ai le style nécessaire pour le battre," de dire Fortin. "Je ne prédis pas que je l'emporterai par mise hors de combat, mais je crois que je pourrai triompher aux points."

RAPPELE PAR LE CANADIEN



LORNE DAVIS, du Royal

Irvin rappelle Davis pour les deux joutes contre les Rangers

Les Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale, joueront deux parties contre les Rangers en fin de semaine. Ce soir, les deux équipes joueront au Forum, et demain soir, au Madison Square Garden de New-York.

A cause de la suspension que lui a imposée le président de la Ligue Nationale, Clarence Campbell, Bernard "Boum Boum" Geoffron ne pourra s'aligner dans ces deux parties.

Dick Irvin a annoncé après la défaite des Canadiens contre Toronto jeudi soir dernier, au Forum, que Dick Gamble avait été retourné au Royal de Pit Morin et qu'il avait rappelé Lorne Davis du même club. Bud MacPherson demeurera avec le Royal, tandis que Paul Meger continuera de jouer pour le Tricolore.

Avec un total de 50 parties à son crédit en comparaison de 48 pour le Toronto, le club Canadien occupe la troisième position dans le classement du circuit Campbell, un point derrière les Maple Leafs. Baldy Mackay et Dickie Moore sont toujours blessés.

Dans l'alignement des Rangers ce soir, on remarquera la présence de Doug Bentley qui n'a pas joué cette semaine parce qu'il était à régler ses affaires personnelles à Saskatoon.

Tout laisse prévoir que Béliveau jouera à nouveau au centre de Richard et Olmstead.

Autres gains de Bédard et Main

Fort Lauderdale (AP) — Robert Bédard, de Sherbrooke, a gagné en quart de finale des tournois de tennis Austin Smith, en battant Orlando Garrido, de l'Université de Miami, 6-3 et 6-2. Lorne Main a aussi eu raison de Mike Green, de Miami Beach, 7-5 et 6-4.

Début des séries éliminatoires

La direction de la Ligue Provinciale s'est réunie hier soir, et a décidé que les éliminatoires de ce circuit commenceront jeudi prochain.

Les quatre clubs seront très actifs d'ici cette date, jouant deux fois chacun en fin de semaine. La joute de dimanche à St-Vincent comptera pour quatre points.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

EDDIE SHORE SE FACHE

Il cède trois joueurs au club Springfield et en suspend sept

Syracuse, N.Y. (AP). — Eddie Shore a transféré, hier, trois de ses meilleurs joueurs du Syracuse au club de la Ligue Américaine de hockey, aux Indiens de Springfield, de la Ligue Professionnelle du Québec, et en a suspendu sept autres parce qu'ils refusaient d'être transférés.

Shore a annoncé que Bronco Horvath, Vern Kaiser et Walter Atanas ont été envoyés au Springfield.

Il a suspendu le capitaine Keith Allen, le gardien de buts Gordon Bell, Gordon Tottle, Dan Summers, Bill Gooden, Harry Pihlirny et Kelly Burnett.

Shore affirme que ces sept joueurs ont négligé de se conformer à leur contrat qui, dit-il, contient des clauses stipulant qu'ils doivent consentir à être envoyés d'importe où, d'importe quand, "à la même temps" dans la Ligue Américaine. Il a alors déclaré qu'il prévoyait en vue de la prochaine saison parce que Syracuse n'est pas un dangereux aspirant aux éliminatoires de cette année.

Ont été rappelés, hier, de Springfield Sheldon Bloomer, Ron Relford, Hall Tarallo, Ted Power, Ken Schink, Vern Pascal, Hartley MacLeod et le gardien de buts John Henderson.

Du Johnstown, Shore a rappelé John Horvath, un centre, frère de Bronco Horvath, et Ross Kelly Américaine.

Le club de Police Jr de la Ligue Laurentienne a continué sa marche triomphale en blanchissant le Notre-Dame par le score de 4 à 2. Rousseau, le meilleur compte de la ligue s'est mis en évidence en enregistrant deux des buts de son club et en obtenant une assistance.

Les autres compteurs ont été Leblanc et Fooks. Corbo s'est distingué dans ses filets en réussissant son premier blanchissage.

Dans la seconde joute, le St-Jean Bernhards-National a triomphé du Ste-Bernadette par le score de 6 à 1 dans une joute dénuée de rudesse. Pitre et Forest du National ont été les plus efficaces sur la glace en enregistrant deux buts, les autres points ont été comptés par Ménard et Deveau. Lamoureux du Ste-Bernadette a évité le blanchissage à son équipe.

Demain le 7 février, le club Police Jr ira rencontrer le Collège Laval au centre sportif de St-Vincent-de-Paul à 2:00 p.m.

PREMIERE PERIODE
Aucun point.
Punitions: Fooks, Wilson.
Deuxième période
1-Police, Rousseau 1:02
2-Police, Leblanc (Fooks) 3:17
3-Police, Leblanc (Fooks) 12:53
Punitions: Pitre, Lassalle, Lacombe, Dufour, Racicot, Trotter.
Troisième période
3-Police, Rousseau 1:59
4-Police, Fooks (Rousseau) 11:19
Punitions: Lassalle.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10-3-2-15; Johnston: 9-17-13-39.

ARRÊTS: 7 28 20-59
Ramsay 2 9 5-16

HAMILTON 5, ROYAL 0
Première période
1-Hamilton: Loutit (Reid) 9:29
2-Hamilton: Larouche (Reid) 14:38
Punitions: Burton, Baillie (2), Dupont, McAlendin, Larouche, Petry.
Deuxième période
1-Hamilton: Robinson (Kilrea, Burton) 11:58
4-Hamilton: Burton (Kilrea, Robinson) 19:27
Punitions: Botley, Petry.
Troisième période
5-Hamilton: Bowman, Hillman, Dietrich, Wondowich, MacGillivray.
Arrêts: Riggins, 10

Le rideau se lève sur une ère nouvelle

L'avènement de la TELEVISION ouvre aux CANADIENS un CHAMP D'ACTION tout neuf et riche d'immenses POSSIBILITES.

C'est dans le but d'ADAPTER ces PERSPECTIVES nouvelles à la MENTALITE des COMMANDITAIRES et TELESPECTATEURS de chez nous qu'un groupe d'hommes d'affaires ont FONDE "Les Productions Télé-Commerciales Ltée".

Chacune des nouvelles créations de l'homme suscite de nouveaux besoins; chacun de ces besoins nouveaux constitue un défi à l'ingéniosité de l'homme.



Julien Riopel, directeur-gérant

La TELEVISION se révèle un instrument publicitaire merveilleux. Tout à la fois elle captive l'oeil et s'adresse à l'ouïe. Ses moyens d'expression sont innombrables.

dorénavant au service de nos

INDUSTRIELS et COMMERÇANTS. • AGENCES de PUBLICITE • COMMUNAUTES

• INSTITUTIONS, SOCIETES
RELIGIEUSES et LAIQUES

• ARTISTES LOCAUX
et de tous nos COMPATRIOTES



PLATEAU A — Ce plateau équipé d'un orgue électrique, d'un piano de concert "Steinway" ainsi que d'un carillon est consacré aux scènes musicales. Son mobilier movable lui permet à l'occasion de servir à d'autres fins.



PLATEAU C — C'est ici qu'on tourne un grand nombre de scènes nécessitant le décor d'une cuisine. Cette atmosphère bien réussie est due aux Industries Roy de l'Assomption (pour l'ameublement) ainsi qu'aux Entreprises Eugène Proulx, 9790 boul. St-Laurent (pour les armoires et l'évier).



PLATEAU B — Ce plateau peut être transformé selon les nécessités de chaque occasion. Tel qu'illustré ci-haut il constitue un magnifique salon. (Tout son ameublement a été fourni par la "Living Room Furniture").

INVITATION SPECIALE

aux

MEMBRES DU CLERGE, COMMUNAUTES
RELIGIEUSES, UNIVERSITES, MAISONS
D'ENSEIGNEMENT, MOUVEMENTS D'AC-
TION CATHOLIQUE, SOCIETES NATIONA-
LES et ASSOCIATIONS DIVERSES

de se prévaloir de nos studios
et de nos services techniques

POUR

le filmage de documentaires ou courts métrages

le doublage de films de langue étrangère

ou production élaborée de tous sujets religieux

VOILA POUR TOUS L'OPPORTUNITE
DE FORMER OU DE COMPLETER
UNE MAGNIFIQUE CINEMATHEQUE

"Les PRODUCTIONS TELE-COMMERCIALES LTEE sont d'abord une entreprise commerciale. Cependant ses directeurs désirent au-dessus de tout servir adéquatement une population en grande majorité française et catholique".

JULIEN RIOPEL,
directeur-gérant

• FILMS INDUSTRIELS

• COMMERCIAUX pour la TELEVISION

ANIMATION — Courts métrages de 16mm en blanc et noir à partir de 8 secondes.

ENREGISTREMENT SONORE — PIANO, ORGUE, ORCHESTRE COMPLET.

• STUDIOS DISPONIBLES

Pour productions indépendantes

• ENREGISTREMENT CINEMATOGRAPHIQUE

(de démonstration de produits, de procédés de fabrication, etc. dans nos studios ou chez le client, grâce à notre unité mobile).

• PRODUCTION de DESSINS ANIMES

• FILMS de COURT METRAGE

• DOCUMENTAIRES

• FILMAGE D'EVENEMENTS DIVERS

Les PRODUCTIONS TÉLÉ-COMMERCIALES Ltée

4101 est, rue NOTRE-DAME

- MONTREAL-4

- Tél: FA. 8948



RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de
choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.



RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de
choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

CAVALCADE SPORTIVE

par Gerry GOSSELIN

M. le président Clarence-S. Campbell a encore fait des siennes. Un joueur a frappé deux arbitres, Larry Zeidel. Il n'a pas subi d'amende. Et il ne l'a même pas suspendu pour une faute. M. Campbell s'appuie, dans sa benédiction à Zeidel, sur le rapport de son arbitre en chef Carl Voss. Ce dernier admet, par écrit, que Zeidel a tenté de frapper l'officiel, mais qu'il n'y a pas réussi parce qu'on l'a empêché. Deux poids, deux mesures, monsieur le président. Et dans ce cas, c'est à l'avocat Campbell que nous nous adressons, Ron Murphy, il n'y a pas si longtemps, a brandi son bâton et a fait un mouvement en direction de la tête de Bernard Geoffrion. Mais il a manqué sa cible. Un bandit se présente à la banque, tire sur le caissier, mais rate son coup. Il faudra le relâcher, en vertu du même principe, si on admet que le rapport de Voss est conforme à la vérité. Que penser des milliers de spectateurs et des journalistes qui ne s'accordent pas avec M. Voss ? Encore une fois, votre présence à cette joute aurait été plus profitable que votre acharnement à dénicher les peccadilles commises par le Canadien que vous poursuivez de votre présence.

Et puis, dans cette même joute, vous avez été insulté par un couple de joueurs. Al Rollins, à qui vous avez imposé une amende de \$25 pour avoir bousculé un officiel, quand vous en avez imposé \$250 à Geoffrion pour la même offense, a dû sentir votre protection, puisqu'il a récidivé en disant des grossièretés à Red Storey, celui à qui vous avez délégué votre autorité pour diriger cette partie. Quand un joueur insulte un arbitre, c'est vous qu'il insulte, puisqu'il vous représente. Il a reçu votre sanction, soit \$25 d'amende. Non, mais est-ce que vous faites exprès pour créer de la zizanie intentionnellement en ne punissant jamais suivant une échelle de tarifs uniformes ?

Lorsque Maurice Richard vous a dit des choses que vous n'avez pas aimées, vous ne lui avez pas infligé une amende de \$25. Vous avez exigé une rétractation et une garantie de \$1,000 de sa bonne conduite à venir. De grâce, accordez vos violons et si, en plus de votre incapacité de voir tout ce qui se passe partout, vous devez punir les joueurs suivant le barème manifesté depuis une couple de mois, vous devriez avoir la décence de vous retirer et d'aller gérer les Black Hawks de Chicago, les Red Wings de Détroit ou les Rangers de New-York. Vous ressemblez plus à un propriétaire de club qu'à un président de ligue.

Il y a une couple de semaines, nous avons protesté contre la différence de traitements accordés à Ron Murphy et Bernard Geoffrion. Car Murphy, qui était si blessé, a pu revenir au jeu avec un club-ferme des Rangers. Etant sous option des Rangers, s'il joue, il reçoit un salaire, indirectement de ces derniers, ce qui vient évidemment en contradiction avec l'édit présidentiel. Quand un joueur est suspendu, il ne doit pas retirer de salaire. En s'en allant avec un club-ferme, son salaire n'a pas été diminué car son contrat avait été signé avec les Rangers. Si ces derniers voulaient contourner l'arrêt de M. Campbell, ils auraient pu lui payer son salaire en cachette, sous forme de dépenses, de frais médicaux ou autres. Mais on n'a même pas pensé à le faire ainsi. On envoie le jeune homme au jeu ouvertement, pendant que Geoffrion est privé de salaire pendant huit joutes.

Il existe un principe moral et juridique qui dit : l'intention vaut l'acte. Si bien que, dans tout procès, le plaignant doit prouver l'intention du présumé coupable, hors de tout doute. Ceci, M. Campbell, avocat, doit le savoir. C'est un principe difficile à oublier. C'est un des premiers qu'on enseigne aux étudiants en droit. Or, en ces deux occasions différentes, M. Campbell a passé outre à cet élémentaire enseignement. Incompétence ou parti pris. Dans l'un ou l'autre cas, les milliers d'amateurs qui soutiennent le club et la ligue de leur présence aux joutes, sont traités, par le fait même, avec le plus profond dédain, et les récents jugements du président ressemblent à de la bravade à leur égard.

Les "cochons de payants" avaient trouvé trop sévère une amende de \$250 imposée à Geoffrion pour avoir bousculé un arbitre. Ils s'étaient indignés de voir le même officiel infliger qu'une amende de \$25 pour une offense identique. La foule des partisans du hockey n'a pas encore fini de critiquer son injuste traitement à Maurice Richard. Ses arbitres se font insulter par Al Rollins qui n'écope que d'une autre amende de \$25. Il semble, en fin de compte, que les punitions imposées à Chicago ont un plafond fixé à \$25 alors que celles du Canadien s'établissent toujours dans les quatre chiffres. Les intérêts d'un sport aussi important sont mal servis quand vous distribuez ainsi à tort et à travers des punitions qui ne tombent pas de la bouche d'un juge intransigent, ni même d'une autorité respectée, mais d'une incompétence qui se traduit de plus en plus.

Quesnel, Hotte et Dagenais brillent pour les Carabins

Par suite de sa magnifique tenue Landry, Carabins contre les Redmen de McGill, Bernard Quesnel des Carabins a augmenté son avance en tête des compteurs de la Ligue Interuniversitaire de hockey. Ses deux compagnons de ligue, Claude Hotte et Claude Dagenais le suivent dans le classement. Ce premier trio des Carabins a joué un grand rôle dans les succès remportés par le club de l'Université de Montréal, en effet 28 des 45 buts des Carabins ont été comptés par eux, dont 12 par Quesnel.

Quelques joueurs de Laval, dont Houle, Marceau et Lafrenière ont gagné du terrain chez les compteurs de la suite des deux dernières victoires du Rouge et Or par des comptes de 11-6 et 8-2.

Voici la liste des compteurs :
Quesnel, Carabins 12 16 23
Hotte, Claude, Carabins 8 15 23
Dagenais, Carabins 8 10 18
Marceau, Laval 7 5 12
Marchessault, Carabins 6 5 11
Houle, Laval 4 7 11
Lafrenière, Laval 2 9 11

LES RESULTATS

SUNSHINE PARK
PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

NEUVIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

DEUXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

LES INSCRITS

SANTA ANITA
PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

NEUVIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

DEUXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

NOS SELECTIONS

SANTA ANITA
PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

NEUVIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

DEUXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SIXIEME COURSE — 3 ans, 1-16 mile. Metalford 111 W. Rhoades 112 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

SEPTIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H. Baudin 830 430 210. Miss Director 113 130 340. Temps: 1:49 2-5. Aim.

QUATRIEME COURSE — 4 ans et plus, 1-16 mile. Bull Halsey 112 O. Scourlock 730 320 340. Leontown 112 H.

Groth va aux White Sox, et Mele à Baltimore

Billy Cox, Andy Pafko, Max Surkont, Del Ennis ont signé leurs contrats

New-York, (AP). — Les Orioles de Baltimore et les White Sox de Chicago ont fait un échange. Par un coup sûr, en doubles et en triples. Enfin, il cagna 30 circuits.

Les Orioles ont laissé aller le voltigeur de centre Johnny Groth et le joueur d'intérieur Johnny Lipon aux White Sox pour Neal Berry et Sam Mele.

C'est un échange pur et simple sans considération monétaire. Selon Frank Lane, le gérant général des White Sox, son club a maintenant le champ extérieur le plus rapide du circuit Harbridge.

Parmi ceux qui ont signé hier, mentionnons Andy Pafko avec les Braves et Willy Cox avec les Dodgers. Tous sont pressés d'avoir reçu des augmentations de salaire. Trois joueurs ont accepté les termes des Pirates de Pittsburgh. Ce sont: le lanceur Max Surkont, le receveur Pete Naton et le premier-but Dale Cogan.

De leur côté, les Athletics de Philadelphie ont annoncé que le lanceur gaucher Morris Martin avait signé son contrat.

Les Cardinals de St-Louis ont retenu les services de trois jeunes: Curtis Allen Douglas, âgé de 18 ans, Raymond Beauchamp, âgé de 20 ans et Peter McArdle, âgé de 20 ans, trois voltigeurs.

Le gérant général Dick Meyer, des Cardinals de St-Louis, pré-

tend que l'augmentation du minimum de salaire de \$5,000 à \$6,000 rend plus difficile la tâche de faire signer les joueurs. En effet, celui qui retirait \$9,000 l'an dernier croit mériter \$10,000 en 1954.

Groth avait retourné son contrat non signé aux Orioles. Il a une moyenne à vie au bâton de .286. Quand Paul Richards était gérant à Buffalo, en 1948, Groth jouait sous ses ordres et il y conserva une moyenne au bâton de .340 pour mener la ligue en points comptés, en coups sûrs, en doubles et en triples. Enfin, il cagna 30 circuits.

Lipon est aussi un produit de l'organisation des Tigers. Groth n'est âgé que de 27 ans et Mele a 31 ans.

Cadeau à Eisenhower

Washington, (AP). — Le président Eisenhower recevra un uniforme d'ancien joueur japonais, cadeau des amateurs de baseball du Japon.

Ce cadeau lui sera présenté aujourd'hui, à la Maison Blanche, par le commissaire Ford Frick et Horace Stoneham, président des Giants de New-York.

C'est un souvenir qu'ils ont rapporté du Japon quand les Giants y ont allé faire une tournée de parties hors concours.

Plusieurs récalcitrants

St-Louis, (AP). — Seulement 19



Les directeurs et instructeurs de clubs de boxe amateur se sont réunis à la Palestre Nationale afin de décider de l'organisation préliminaire des Golden Gloves de 1954 et on les voit ici photographiés lors de l'assemblée. Ce sont: Bernie Ewenson, Int. Y.M.C.A. Tommy Dalton, Rudy Maringau, University Settlement; Tommy Sullivan, Grenadier Guards; Paul Green, Abie Blank, Al McGinnis, Abe Pervin, Paul Laberge, Sylvio Mireault, Palestre Nationale; Billy Zed, Y.M.H.A., Jake Cravatz, Millicraft A.C.; Jimmy Cameron, Larry Sloan, Chauvin A.C.; Eddie Suppl e, Irish A.C.; et Dave Crichlow, Square A.C.

des 43 joueurs des Cardinals ont jeté leur projet d'irradier leurs joutes à Omaha, Houston et Columbus, qui sont des clubs-fermes.

Le président des Bears de Denver a, aujourd'hui, joint ses protestations aux autres dans une lettre à August A. Busch, président des Cardinals. "Les clubs de la ligue Western, dit-il, sont surpris et inquiets du fait que vous irradiez vos joutes dans les villes où vous avez des clubs-fermes".

Dans l'eau chaude

Colorado Springs, (AP). — Les protestations continuent d'affluer aux bureaux des Cardinals au su-

jet de leur projet d'irradier leurs joutes à Omaha, Houston et Columbus, qui sont des clubs-fermes.

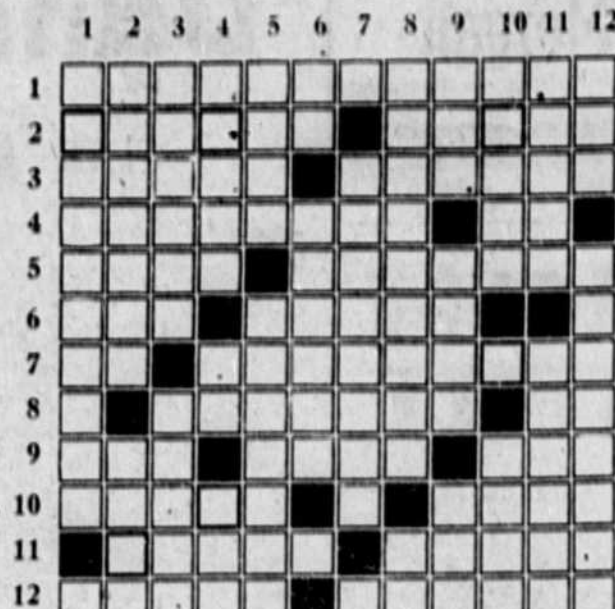
Bill MacPhail, gérant général du club Colorado Springs, a abondé dans le même sens: "Le baseball n'est pas un sport vendu, et on ne doit pas oublier qu'il faut deux clubs, donc un club visiteur, pour jouer une partie".

Mais les Cardinals ne s'occupent pas de ces drois.

Rencontre importante

New-York, (AP). — Le comité

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Approbation par autorité administrative ou judiciaire.
- 2—Tels qu'on n'a jamais entendu dire. — Partie musicale à sons graves.
- 3—Préfixe signifiant aile. — Apprenti marin.
- 4—Modèle, exemple. — Voyelles jumelles.

VERTICALEMENT

- 1—Poisson appelé cheval marin.
- 2—Province du Canada. — Dérivé pour tirer la soie des cocons.
- 3—Lagunes cultivées sur les côtes de Belgique. — Forme du verbe latin.
- 4—Montagnes de Russie. — Article. — Région anatomique du cheval.
- 5—Roi des animaux. — Pourvue de membres.
- 6—Partie dure. — Gaz inflammable dans certaines mines.
- 7—Petite roue de moulin à vent.
- 8—Grande quantité. — Interjection.
- 9—Figure héraldique en forme de T. — Héros grec. — La première femme.
- 10—Sortis de. — Golfe d'Asie.
- 11—Qui ont de gros os. — Introduit.
- 12—Venue au monde. — Qui dépend d'un événement incertain.

Solution du problème d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	S	O	L	E	B	A				
2	R	E	A	L	B	A	I	L	L	E	T	
3	T	I	R	E	N	I	E	L	L	A		
4	E	N	C	A	N	T	R	F	O	U		
5	R	E	I	T	E	R	A	T	E	R		
6	E	N	E	U	T	R	E	D	A	M		
7	C	E	S	S	A	I	S	B	E			
8	R	O	S	T	F	L	I	O	N			
9	U	R	A	R	E	P	A	R	M	I		
10	I	N	C	R	I	M	I	N	E			
11	N	E	R	V	E	U	S	E				
12	A	S	I	E	S	O	L	T	E	S		

vente semestrielle meubles et garnitures de maison

Faites des économies... Payez comptant ou par versements mensuels chez DUPUIS. Achetez pour livraison immédiate ou ultérieure.

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts jusqu'à 9 heures

le vendredi soir

Chez **dupuis** Frères

offre spéciale
solde de manufacturier



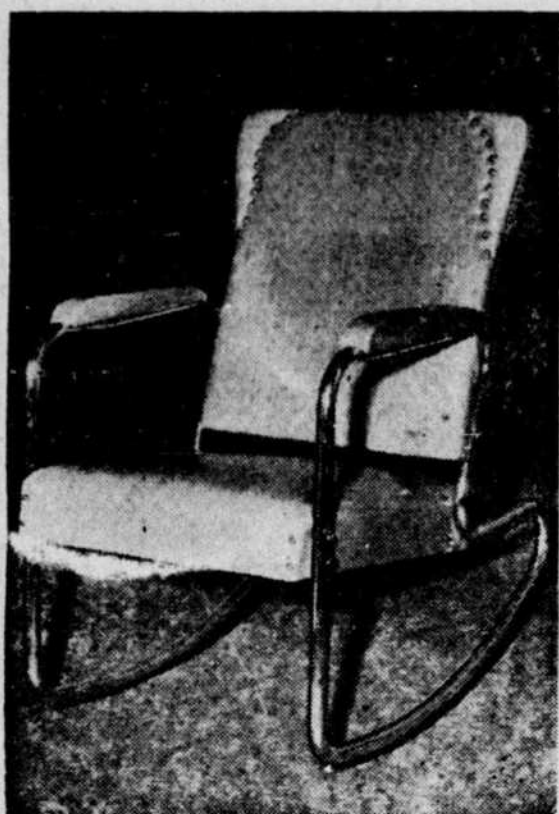
rare prix d'aubaine

chaises "hotesse"

Modèle très élégant qui s'impose dans tout foyer soit près de l'entrée, dans le salon ou à l'heure des programmes "T. V." des cartes. Ebénisterie ton naturel ou ton noyer. — Siège à ressorts très confortable. Tissus d'ameublement de tons variés.
Spécial semestriel Dupuis

12.49

DUPUIS — cinquième



c'est la préférée

berceuses chromées

Rien de plus solide ni de plus durable maintenant à l'intérieur, plus tard à l'extérieur. Métal chromé, berceaux bien balancés. Dossier haut. Plastique à nouveaux dessins. Berceuse confortable, prix d'économie.
Spécial semestriel Dupuis

26.95

DUPUIS — quatrième



table 4 chaises 94.50

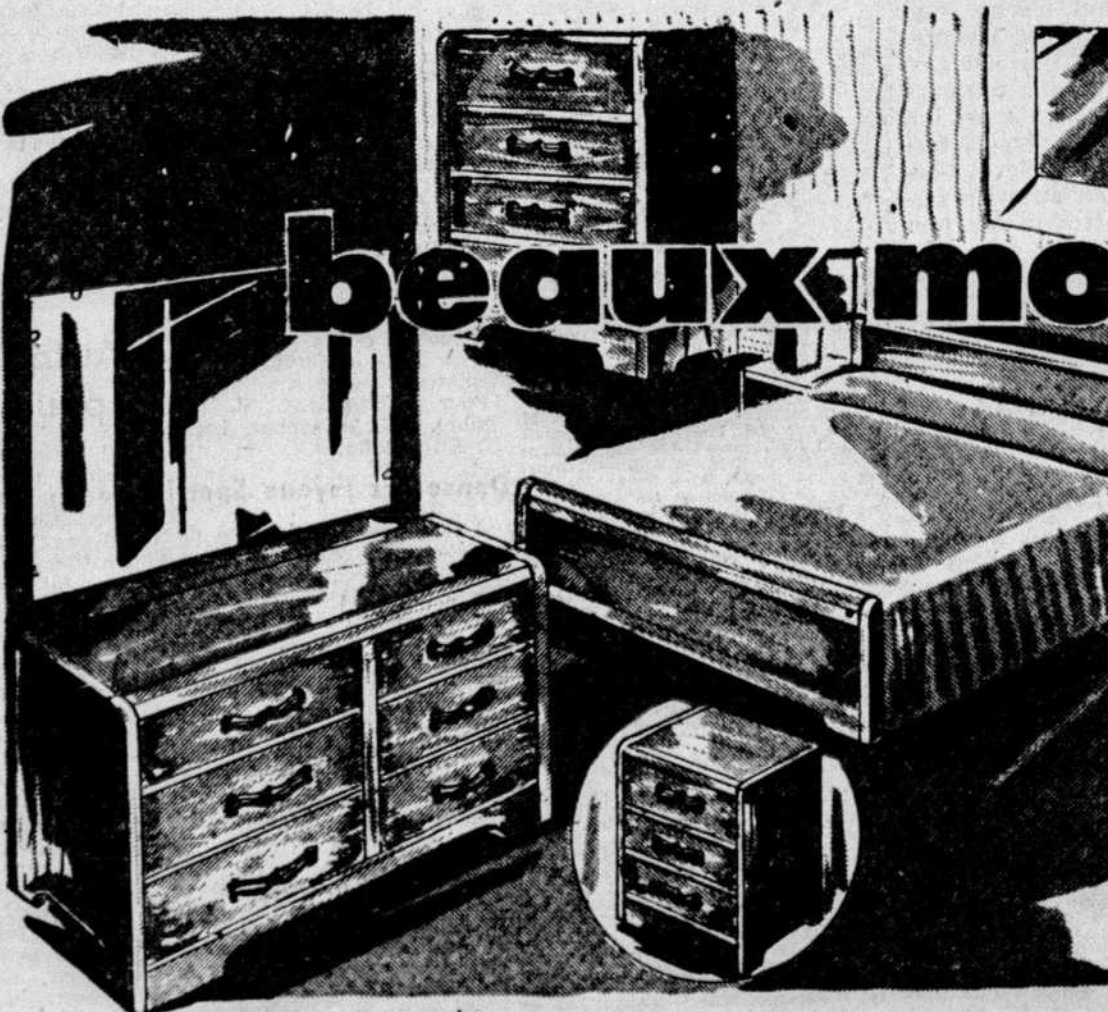
PRIX SEMESTRIEL TRES SPECIAL
Paiements faciles DUPUIS

Profitez aujourd'hui de ce bas prix. Faites livrer cet ensemble sur-le-champ ou plus tard. Vous épargnez sensiblement en bénéficiant d'une telle offre SEMESTRIELLE DUPUIS.

table: 30 x 48 extensible à 60" ayant un panneau pliant au centre, pieds effilés. Surface en "ARBORITE" imitation chêne gris réfractaire à l'acide, la chaleur.

les 4 chaises avec dossier confortable, siège bien rembourré. Plastique gris, vert, rouge, lime ou jaune.

DUPUIS — quatrième — De Montigny



beaux mobiliers

3 finis au choix

Prix ord. 149.50

RARE BAS PRIX SEMESTRIEL

\$119.

un lit tête ordinaire 4'6"
un chiffonnier — 32 x 17"
un bureau double — 45 x 17"

Imaginez... obtenir, moyennant 119.00 un de ces mobiliers dans le fini que vous cherchez: NOYER — NATUREL ou IVOIRE. C'est vraiment une aubaine exceptionnelle. Miroir de cristal poli, bord biseauté. Fabrication extra solide.

DUPUIS — cinquième

Lit tête BIBLIOTHEQUE moderne avec bureau double et chiffonnier 139.00

Table de nuit pour convenir: 19.95



PRESENTATION des MODES
PRINTEMPS-ÉTÉ
dupuis
au théâtre St-Denis

quoi de nouveau sous le soleil?

vous le saurez par le défilé
les 8, 9, 10, 11, 12 février

commentatrice: Michèle TISSEYRE
à l'orgue: Phil LADOUCEUR
artiste invité: Robert L'HERBIER

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président